

FRASNE

Notre Village



La nouvelle usine PRO-LIGNUM

Février 2002

BULLETIN MUNICIPAL

N° 27

Le mot du maire

Je sais que vous aimez bien recevoir le bulletin municipal, dans lequel vous trouvez de nombreuses rubriques intéressantes. Les unes vous informent sur le travail de votre conseil municipal avec les comptes rendus des différentes commissions, les projets à l'étude, des informations diverses, les autres vous conduisent au cœur de la vie de nos associations, qui vous présentent aussi un bilan détaillé et leurs projets tous aussi riches les uns que les autres et qui sont la preuve du dynamisme du monde associatif dans notre village.

J'aurai aimé vous annoncer en ce début d'année, que notre commune se trouvait pleinement engagée dans l'intercommunalité. Mais ce n'est pas le cas, puisque le projet de se regrouper à 21 communes n'a pas abouti, et qu'il nous faut reprendre aujourd'hui le dossier avec l'organisation autour de deux communautés de communes.

Pour Frasné, deux solutions : soit rester avec les communes du syndicat de la vallée du Dugeon et du plateau de Frasné, soit s'associer avec le district de Levier et le val des Usiers. Cette seconde formule qui nous semble être celle qui a moyen terme apportera le maximum pour nos communes, pourrait aussi être le choix de Boujailles et de Dompierre. Mais du fait de la loi, qui n'autorise pas d'enclaver dans le périmètre, la commune de Courvières se verrait dans l'obligation de rejoindre la grande communauté, alors que son choix actuel est de rester dans le cadre du syndicat.

L'intérêt aujourd'hui de mieux se regrouper, permet bien sûr de mener des projets impossibles à réaliser seul (assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères...) mais doit surtout mettre en place une véritable volonté de développement économique du secteur. Certes la qualité de notre environnement et la préservation des milieux sont des objectifs importants, mais hélas, au niveau économique les retombées restent très limitées, même si elles participent à l'image de marque d'une petite région.

Pour maintenir un niveau économique fort, pour aider au développement des activités industrielles et commerciales existantes, pour offrir des équipements d'un bon niveau, pour se mobiliser pour attirer d'autres activités, pour mener une véritable politique touristique, il faut avoir une réelle volonté de concertation avec le monde économique et être capable de faciliter des implantations nouvelles, comme la commune de Frasné le fait aujourd'hui avec l'arrivée de la société PRO LIGNUM et la construction d'une nouvelle usine.

L'intercommunalité passe aussi par un souci de bien être chez nos habitants et de la qualité de la vie, tout en gardant des pressions fiscales acceptables. Si cela est facile à dire ou à écrire, ce l'est beaucoup moins quand il faut le mettre en place au quotidien.

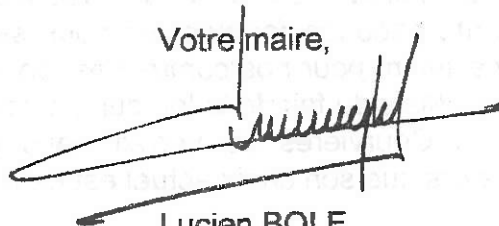
Vous voyez qu'il nous reste encore un bout de chemin à faire avant d'aboutir dans la mise en place des communautés de communes, puis dans un second temps s'impliquer dans la structure « Pays du Haut-Doubs » qui prendra des orientations importantes pour l'avenir, pour notre avenir.

Nous ne pouvons pas vous présenter un bilan et nos projets, sans aussi évoquer les faits qui depuis quelques mois plongent notre village dans le doute. Je pense en premier lieu à tous ceux qui en une soirée ont beaucoup perdu. Même si l'aspect matériel peut être réparé par les assurances, il n'en est pas de même pour les souvenirs envolés avec les flammes et les fumées. Pendant un temps il leur faudra aussi se débattre avec les formalités et les projets.

Mais pour les élus, une telle situation est préoccupante et nous oblige à une vigilance de tous les instants. Comme vous nous attendons les conclusions des enquêtes dans l'espoir que cette série ne va pas continuer. Je tiens à remercier une nouvelle fois tous ceux qui savent se mobiliser, comme les pompiers, la gendarmerie et les Frainiauds qui ont montré toute leur générosité et leur engagement face à la détresse des autres.

Je formule beaucoup de vœux pour vous tous, pour notre village, afin que cette année 2002 soit celle des grands projets d'avenir, de la sécurité pour tous, du partenariat avec nos amis des villages du secteur.

Votre maire,



Lucien BOLE

SOMMAIRE

.. Mot du Maire	Page 1-2
.. Commission INFORMATION ET COMMUNICATION	Page 4-5
.. Commission des BOIS	Page 7
.. Commission RESERVE NATURELLE et ENVIRONNEMENT	Page 8-9
.. Commission URBANISME	Page 10
.. Commission TRAVAUX	Page 11
.. Commission GESTION DES BATIMENT COMMUNAUX	Page 12-13
.. Commission CHEMIN RURAUX	Page 14
.. Commission SECURITE	Page 15
.. Commission ACTION SOCIALE-SOLIDARITE-ACCUEIL	Page 16-17
.. Commission HALTE GARDERIE-CONTRAT ENFANCE-CONTRAT TPS LIBRE	Page 18-19
.. Commission DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE-CESSAY	Page 20-21
.. Commission CADRE DE VIE	Page 22
.. S.I.A.D.E.T - PAYS	Page 23-25
PHOTO des CLASSES en 2	
.. Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles, planning des collectes	Page 26
.. POMPIERS ; Alerte au 18 L'Amicale des pompiers de FRASNE	Page 28
.. Association DES JEUNES SAPEURS POMPIERS,	Page 29
.. Espace Jeunes P.A.I.O du HAUT DOUBS, animation multimédia, permanences d'accueil	Page 30-31
.. Association des Jeunes de FRASNE	Page 32
.. Bibliothèque	Page 33
.. TELETHON 2001	Page 34
.. A.B.C.D.E.F Tennis de Table _ Théâtre	Page 35-36
.. CLUB DE FOOTBALL	Page 37-38
.. DOUBS FRASNE Judo	Page 39-40
.. L'ADMIR : Ses services	Page 41
.. CLUB DU 3 ^{IEME} AGE ET DE L'AMITIE	Page 42-43
.. U.C.N-A.F.N ; Notre congrès juin 2001	Page 44
.. ANCIENS d'ALGERIE, TUNISIE, MAROC ; Son bureau	Page 45-46
.. Association « des Amis d'un Coin de l'Inde. . . et du Monde »; L.A.C.I.M.	Page 47
.. ADAPEI ; Opération Brioches	Page 48-49
PHOTO des CLASSES en 7	
.. FORMALITES ADMINISTRATIVES, PERMANENCES EN MAIRIE	Page 50
.. ETAT CIVIL 2001 : les naissances, les mariages, les décès	Page 51
.. Service des urgences pharmaceutiques pour l'année 2002.	Page 54-55
	Page 56-58
	Page 59



COMMISSION
**INFORMATION
ET
COMMUNICATION**

Voilà bientôt un an que le nouveau conseil municipal, que vous avez choisi, a pris place ; et pour être efficace et bien compris, la politique qui a été décidée s'articule sur un esprit d'information et de communication.

Vous avez pu remarquer que, comme nous vous l'avons promis, une information régulière vous a été fournie par l'intermédiaire de la feuille « DE FORBONNET à CESSAY ».

Il est vrai que les dossiers qui font l'actualité de ce début de mandat sont importants pour l'avenir de notre vie communale. C'est aussi dans le souci de voir chacun comprendre au mieux la politique de notre commune, que des réunions d'informations ont été organisées sur des thèmes qui vont orienter notre village pour les années à venir. Avec l'arrivée de l'Intercommunalité, la réflexion ne se fera plus simplement à l'échelon communal mais nous raisonnerons dans le cadre de nos futurs « Communauté de Communes » et « Pays ».

Comme nous vous l'avons annoncé au cours de cette année 2001, la création de la quatrième classe de maternelle, la mise en place de la halte-garderie, la rénovation de la salle polyvalente avec des équipements de haut niveau, l'organisation d'un espace jeune avec une salle neuve pour les ados sont des moyens mis à notre disposition et dont nous devons apprendre à nous servir afin qu'ils favorisent les échanges entre nous tous, habitants et utilisateurs.

A noter que le développement du foyer économique des artisans, commerçants et industriels reste fort et dynamique. Outre les emplois qu'il procure, l'animation de septembre était un lieu de communication formidable.

Enfin, nous vous avons informé sur le tri des ordures ménagères et le plan local d'urbanisme qu'il est désormais important d'intégrer dans notre quotidien.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup d'évènements se sont déjà concrétisés depuis ce début de mandat et nous allons continuer à vous fournir les éléments nécessaires à votre information sur les projets et les dossiers en cours.

Pour ce qui concerne votre bulletin municipal, nous espérons que vous l'appréciez et qu'il restera un guide fédérateur pour nos associations et par le fait pour FRASNE, notre village !

Aux internautes, nous rappelons que le site du syndicat mixte de la vallée du Dugeon et du plateau de Frasne est ouvert et que vous pouvez ainsi recueillir plein d'informations sur les communes voisines et les activités de notre secteur ; <http://www.val-drugon.org>

Il nous reste à vous souhaiter une bonne année dans notre village du Haut Doubs et bonne lecture.

Le Président de la commission,
Christian PELLETIER



VUE AERIENNE DE FRASNE



COMMISSION **BOIS**

PARLONS UN PEU DE LA FORÊT

En 2001 la forêt a encore payé un lourd tribut, à savoir ; Plus de 2 000 M³ de chablis qui ont été exploités dont 700 M³ de bois scolytes (bostryches), espérons que l'année 2002 sera moins noire car les peuplements déstabilisés et meurtris sont d'excellents foyers pour les divers parasites de la forêt. Malgré tout il faut penser à l'avenir pour reconstruire notre patrimoine.

Dans un premier temps l'O.N.F a effectué un diagnostic très précis de l'état de nos parcelles par rapport à la présence ou non de régénération naturelle de résineux, à la présence intervenante de feuillus (hêtre érable frêne). Cette étude précise va nous permettre grâce à des cloisonnements d'observation, d'estimer l'évolution des peuplements ; la régénération artificielle par plantation de résineux ou feuillus n'interviendra plus tard. En ce qui concerne la partie gauche de la route de BONNEVAUX dans le bois de FORBONNET, on peut observer par endroit une remontée du plan d'eau, un reprofilage des fosses paraît indispensable afin de limiter ce phénomène.

En conclusion, le travail dans les prochaines années ne va pas manquer en ce qui concerne les dégagements sylvicoles (ou paysagers) en tenant compte bien sûr de l'évolution naturelle des peuplements.

BOIS ARROSES

Une partie de la commission des bois s'est rendue à la scierie RENAUD pour voir le comportement des grûmes sous arrosage depuis deux ans. Aujourd'hui on peut affirmer que le résultat test est positif puisque le bois se conserve parfaitement.

Un seul bémol ; les scieurs ont observé une légère coloration sur le pourtours des épicéas, ce qui nuit à la qualité des plaquettes à la sortie du broyeur (qualité du papier).

Pour FRASNE, l'O.N.F dans le cadre de la mutualisation, envisage de vendre début 2002 la petite aire située près des maisons de l'Etang soit 4'100 M³; nous attendons la suite.

La SECURITE EN FORÊT

A la suite de l'accident de circulation survenu sur la route de BONNEVAUX à la demande de la DDE, l'O.N.F a fait procéder à l'abattage des grands bois isolés en bordure de route afin de sécuriser cette dernière.

Le Président de Commission,
Claude MOREL.

Chronique du bois

Les forêts privées

L'*Officiel* du 7 décembre a publié un décret portant règlement d'administration publique pour déterminer les conditions d'application de la loi du 2 juillet 1918 relative au reboisement et à la conservation des forêts privées.

Ce décret détermine en particulier les conditions dans lesquelles l'administration forestière peut se charger par contrat soit de la conservation seule, soit de la régie seule, soit de la conservation et de la régie des bois et forêts non soumis au régime forestier, pour une durée d'au moins dix ans.



ARTICLE DU JOURNAL DE PONTARLIER DU DIMANCHE 22 DECEMBRE 1918





COMMISSION
**RESERVE NATURELLE
ET ENVIRONNEMENT**

COLLECTE SELECTIVE DES ORDURES MENAGERES.

Depuis l'automne, chaque résidence principale dispose de deux bacs (1 jaune 1 vert) pour la collecte des ordures. Cette opération s'est effectuée sur un ensemble de 40 communes des secteurs de Levier, du Val d'Usiers, de Montbenoit, de la vallée du Drugeon et du Plateau de Frasne, soit environ 16 000 habitants.

Les premiers résultats sont très encourageants, et une majorité d'habitants a répondu favorablement à cette opération de tri. Nous avons comme objectif de collecter 45 kg par an et par habitant de produit recyclable.

Pour les trois premiers mois vous avez atteint cet objectif puisque vous arrivez à 58 kg, et le tonnage des ordures ménagères incinérées a diminué de 170 tonnes.

Les résidences secondaires qui le désirent seront dotées de bacs début 2002.

Pour les artisans et commerçants, la fourniture des bacs est lié à l'ouverture de la déchetterie. Ils ne nous paraît pas judicieux de fournir aujourd'hui des bacs dont le volume serait trop important une fois que les déchetteries seraient en fonctionnement.

La mise en place de la collecte a généré une hausse de la tarification de 15 %. Ceci est le prix à payer pour le respect de notre environnement.

Rappel de quelques règles importantes.

- 1) L'achat des bacs représente un coût important, c'est vous qui les avez payés, alors respectez votre matériel et pensez à le laver régulièrement.
- 2) Les ordures ménagères du bac vert doivent être obligatoirement mises en sacs.
- 3) Pour les bacs jaunes les déchets doivent être mis en vrac (pas de sacs). Ceux-ci seront triés manuellement par des agents spécialisés.
- 4) Déposez vos bacs en bordure de route, les poignées tournées vers la chaussée.

DOSSIER DECHETTERIE.

La loi impose aux communes la fermeture de toutes les décharges en juillet 2002.

Nous devons donc ouvrir à la place des déchetteries.

Une déchetterie est un espace aménagé, gardienné, et clôturé où les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs déchets occasionnels. Elle peut également s'ouvrir aux artisans, commerçants, PME, agriculteurs.

Après de nombreuses réunions, le groupe de travail a présenté un projet de 5 déchetteries fixes situées à Frasne, Levier, Saint Gorgon, Gilley ,plus une déchetterie relais à Montflovin. Le coût d'investissement et de fonctionnement serait d'environ **17 €uros par an et par habitant**.

Ce projet présenté en assemblée générale le 16 octobre 2001 ne reçoit aucune opposition, pourtant tout est bloqué.

Pourquoi ?

La loi prévoit qu'une communauté de commune perçoive une dotation globale de fonctionnement (DGF) si elle exerce concrètement la compétence collecte, c'est à dire si elle passe elle-même les marchés avec les prestataires et les pays. Cette loi avait pour but de rassembler les communes pour qu'elles travaillent ensemble à la collecte des ordures, mais elle a limité ces regroupements au périmètre de communauté de commune.

Bien avant cette loi, nos prédécesseurs avaient décidé de se regrouper et avaient créé le SMECOM syndicat mixte de collecte des ordures ménagères. Nous sommes en avance sur la loi, alors où est le problème ?

- 1) Là où les Communautés de Communes ne sont pas encore créées sur tout le territoire. La déchetterie doit elle être implantée dans le territoire de la CC pour toucher la DGF. (Cas de la déchetterie du secteur de VAL D'USIERS implanté à Saint GORGON, CCde Montbenoit)
- 2) Si le SMECOM réalise les déchetteries, les communautés de communes percevront-elles la DGF ?

Aujourd'hui ni les services de la préfecture ni ceux du conseil général ne peuvent nous apporter une réponse. Le problème de la DGF bloque donc l'avancement du projet de réseau de déchetteries d'un point de vue administratif, et nous nous approchons rapidement de la date butoir de la fermeture de nos décharges.

RESERVE NATURELLE VOLONTAIRE DES TOURBIERES DE FRASNE.

Une réserve naturelle est un espace protégé réglementairement par un arrêté préfectoral pris à la demande du propriétaire. Celle de Frasne a été créée en 1986 à la demande du conseil municipal de l'époque.

Elle est gérée par un comité de gestion présidé par M. le Sous Préfet et comprend des représentants des administrations (DIREN. DDA. ONF) de la chasse et de la pêche ,des scientifiques, des associations de protection de l'environnement, du maire et de trois conseillers.

Une première réunion a eu lieu le 7 novembre avec pour objectif d'établir un plan de gestion de cette réserve qui devra déterminer les thèmes à développer, les délais d'intervention et rechercher les financements possibles. Ce plan de gestion devra être présenté en septembre 2002. Il nous reste huit mois pour établir un plan qui nous permette de gérer sur le terrain à l'échelle la plus judicieuse, la protection de ces milieux, sans oublier la gestion forestière, les activités de découverte pour un tourisme respectueux de l'environnement.

Le Président de Commission,
Jean-Louis MONNIER.



COMMISSION URBANISME

Lotissement de la « Croix de Mission ».

Suite à une étude de sondage des sols, nous laissons en attente les parcelles 2, 3 et 6.

Pour les neuf autres parcelles, le conseil décide de lancer l'opération du lotissement.

Vous trouverez le plan de situation et parcellaire dans ce bulletin Municipal N°26.

S'adresser au secrétariat de la Mairie pour des renseignements complémentaires et les réservations de parcelles.

P.L.U

Transformation du P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) en P.L.U (Plan Local d'Urbanisme).

La commune doit déterminer ses choix de développement et d'aménagement, afin d'établir un projet d'aménagement durable.

Une deuxième réunion d'information Publique sera programmée.

Aménagement d'une Halte Garderie.

L'ouverture des appels d'offres est faite, le début des travaux devrait commencer prochainement.

Création de la quatrième classe de l'école maternelle.

Les travaux ne devraient commencer qu'au printemps.

Abris de jardin.

Les abris de jardin posent des problèmes d'implantation et d'esthétique, nous devons prendre des dispositions dans le règlement du P.L.U et également dans les règlements des nouveaux lotissements.

INFORMATIONS DIVERSES

Le prix du terrain d'aisance est vendu à 10 Euros le M², plus les frais de géomètre et de notaire.

Toute clôture doit faire l'objet d'une déclaration de travaux.

Le Président de Commission,
Hubert SALVI.



COMMISSION TRAVAUX

Au cours de cette année 2001, d'importants travaux ont été réalisés dans notre village.

Premier gros chantier, LA SALLE POLYVALENTE.

Travaux engagés par la municipalité précédente qui ont consisté à l'agrandissement du bâtiment sur sa partie EST permettant la réalisation de vestiaires et de sanitaires pour les divers utilisateurs de ce complexe et la construction coté SUD d'un espace pour les jeunes de 13 à 18 ans de notre commune.

Remplacement du revêtement de sol de la grande salle spécialement adapté aux activités sportives. Transformation et réhabilitation de la cuisine. Mise aux normes de sécurité actuellement en vigueur pour la totalité du bâtiment.

Deuxième chantier,

Création d'une nouvelle voie à partir de la rue du LHOTAUD pour desservir l'extension de la zone artisanale située derrière l'usine CéBé. Dans cette zone une plate-forme de 20 000 M² a été aménagée et viabilisée pour l'installation de l'usine de la société PRO-LIGNUM. Création d'un bassin de 500 M³ pour la réserve d'eau en cas d'incendie.

La Société Parisienne des Sciures envisage la réalisation d'un local de stockage et un quai de chargement pour l'expédition de ses produits en prolongement du bâtiment actuel coté EST. Une voie d'accès depuis la rue de la Vieille Eglise est en cours de réalisation pour desservir cette nouvelle structure.

Le Président de Commission,
Michel CORDIER.



COMMISSION GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ENTRETIEN

Elle gère également l'entretien et la gestion du cimetière, patrimoine communal au même titre que tous les bâtiments communaux.

Cette commission travaille en étroite collaboration avec la commission travaux, lui donnant l'ordre de faire exécuter les travaux nécessaires à leur entretien.

Périodiquement, les membres élus et hors conseil se réunissent afin de déterminer l'ordre dans lequel les travaux d'entretien courant doivent être réalisés et, si nécessaire, le responsable contacte une ou plusieurs entreprises de la commune (ou l'architecte suivant les cas) afin de faire établir un devis. Selon son montant et l'urgence des travaux à réaliser, il passe le dossier à la commission travaux chargée, elle, de leur exécution.

Il n'est pas toujours facile d'obtenir des artisans disponibles pour des réparations, leur planning étant établi longtemps à l'avance. Les employés municipaux y pourvoient de temps en temps, mais leur emploi du temps ne leur permet pas de le faire systématiquement et, bien que compétents dans de nombreux domaines, ils ne peuvent pas assurer tous les travaux d'entretien des bâtiments.

La mairie, les écoles (maternelle et primaire), le dispensaire, la poste, l'église et la cure, les ateliers, la salle polyvalente, le club du troisième âge, le boulodrome, représentent un patrimoine important et demandent un entretien suivi, réclamant un budget de plus en plus important, si l'on tient compte des consommations en électricité et chauffages.

L'aménagement, l'entretien et le chauffage du boulodrome sont assurés par les adhérents de "La Pétanque Frasnoise" et, bien que la caserne des pompiers ait été rachetée par le Conseil Général, c'est toujours la commune qui en assure la consommation des "fluides" (eau, électricité et fuel). Merci donc, aux pompiers et aux boulistes pour l'entretien et l'aménagement de leur bâtiment respectif.

Les entretiens du collège Emile Laroue et de l'unité de vie incombent au Conseil Général, tandis que celui de la gendarmerie est à la charge du Syndicat Mixte de la Vallée du Dugeon et du Plateau de Frasne, premier bâtiment à avoir été construit avec la collaboration de plusieurs communes.

Si une intercommunalité se met en place, la gestion et l'entretien des bâtiments communaux seront toujours à la charge de la commune, mais la DGF devenant plus importante dans ce cas-là, (dotation globale de fonctionnement) leur coût en sera indirectement allégé. Ce dossier fait l'objet d'un débat différent, concernant toutes les commissions municipales, a été et sera développé plus largement et de façon précise. Nous serons petit à petit amenés à en parler jusqu'à le mettre au premier rang, tant ce sujet devient de plus en plus important.

La gestion du cimetière ainsi que les concessions. Les tarifs appliqués sont les suivants:

- Mise en terre :.....90 Euros.
- Mise en caveau / columbarium :.....80 Euros
- Frais d'exhumation (délibération du 09/02/95) :. 90 Euros
- Terrain concession :.....25 Euros / mètre carré.

Ces tarifs ont été mis en application par délibération du Conseil Municipal et sont à acquitter par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Depuis les travaux de réfection de la salle polyvalente, un règlement intérieur a été réédité. Il est tenu à la disposition du public et des associations qui l'utilisent, au secrétariat de mairie, puis remis à chaque utilisateur (ainsi que les tarifs) avec les clefs au moment du paiement de la location et de l'échange du chèque de caution. La salle d'animation fait également l'objet d'un règlement intérieur revu et corrigé, les conditions étant les mêmes que pour la salle polyvalente en ce qui le concerne.

Les services de la mairie peuvent renseigner le public en ce qui concerne l'utilisation de tous les bâtiments communaux et le dirigeront vers le responsable de la commission pour des informations plus précises.

Voir tableau des tarifs de location des salles communales.

Le Président de Commission,
JACKY DESARMENIEN.

TARIFS 2002

Tarifs au 1^{er} janvier 2002

LOCATION DES SALLES	TARIFS FIXES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
_ Location SALLES MAIRIE de FRASNE (Jour)	29 €
Location FERME DE CESSAY	
_ Habitants de FRASNE pour le Week-End	153 €
_ Personnes d'extérieures pour le Week-End	183 €
_ Un jour en semaine	77 €
Location SALLE D'ANIMATION	
_ Apéritif	92 €
_ Collation enterrement avec verres uniquement	77 €
_ Collation enterrement avec utilisation vaisselle (repas)	92 €
_ Réunions simples	
Association extérieure	61 €
_ Réunions avec verre de clôture	
Association de FRASNE	46 €
Association extérieure	92 €
_ Repas en semaine	
Association de FRASNE	77 €
Association extérieure	122 €
_ Départ en retraite	122 €
_ Arbre de Noël	46 €

Suite Location SALLE D'ANIMATION	
_ Repas des Classes	153 €
_ Utilisation de la salle d'animation sans vaisselle et en semaine (Une journée)	77 €
_ Utilisation pour le Week-End	
Famille de FRASNE	260 €
Famille extérieure	336 €
End	
Famille de FRASNE	138 €
Famille extérieure	168 €
Location SALLE POLYVALENTE	
_ Apéritif	92 €
_ Apéritif avant repas dans salle animation	46 €
LOTOS	
Sociétés extérieures à FRASNE ou non adhérentes au comité des fêtes	305 €
BALS	
Sociétés extérieures à FRASNE ou non adhérentes au comité des fêtes	915 €
REPAS DANSANTS / TOURNOIS DE FOOT en salle avec vente de repas	
Sociétés extérieures à FRASNE ou non adhérentes au comité des fêtes	458 €



COMMISSION CHEMIN RURAUX

Les principaux travaux pour cette année 2001 ont été réalisés « En Pouille » par l'entreprise CUENOT.

Le chemin a été goudronné sur 400 mètres. Le montant des travaux s'élève à 117 872 Francs (17 969 Euros)

Des travaux d'entretien ont aussi été fait pour un total de 128 373 Francs (19 722 Euros) par l'entreprise SAULNIER de LEVIER.

La commune essaye de continuer d'entretenir des chemins et d'en créer de nouveaux.

Le Président de Commission,
Roland MARMIER.



VUE AERIENNE DE LA PLACE A BOIS
ET DU 3^{ème} ETANG DE FRASNE



COMMISSION SECURITE

Au chapitre sécurité, quelques aménagements vont être réalisés.

PIETONS

Un passage piétons sécurisé sur la grande route « D 471 » au niveau de la sortie de la rue du Collège « Maison DORNIER Michel ».

Deux panneaux avec feux clignotants, commandés par une horloge aux heures de rentrées et sorties scolaire.

Exemple, les élèves du collège se rendant à la salle omnisports.

Les entrées de FRASNE

Un rond point sera certainement réalisé Place Girod, les études sont en cours.

De même l'entrée de FRASNE coté PONTARLIER fait l'objet d'une réflexion, pour une meilleure déserte des rues adjacentes et faire réduire la vitesse.

Toutes les rues accédantes sur les départementales 471 et 9 sont balisées sauf une ou deux, ce sera chose faite.

stationnements

Question stationnement, il y a encore quelques efforts à faire pour certains.

Il est fortement recommandé de ne pas stationner au niveau des carrefours, sur les trottoirs, ou sur les bordures matérialisées, il en découle une mauvaise visibilité ou des passages impossibles.

AUTRES

Le peuplier vers le centre Jean-Claude PETIT sera sécurisé par une taille de rajeunissement.

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS, il suffit simplement d'OBSERVER et RESPECTER quelques règles élémentaires.

Le Président de Commission,
Jean-Paul BARTHELET.



COMMISSION
**ACTION SOCIALE - SOLIDARITE
ACCUEIL DES FAMILLES**

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) coordonne des missions diverses, certaines relevant de la commune et d'autres du Département.

La commission CCAS comprend six membres du conseil municipal et trois personnes représentant les associations familiales, les personnes âgées, les personnes handicapées, nommées par le Maire. Tous les membres de cette commission sont soumis au secret professionnel.

Pour que le Centre Communal d'Action Sociale soit un outil efficace, au service de la population et pour lutter contre la précarité, des permanences ont lieu à la Mairie :

- L'ASSISTANTE SOCIALE (Mme VIENNET) : 1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème} jeudi du mois, de 9 h à 12 h
- Le CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé), depuis début décembre, assure une permanence le 1^{er} et 4^{ème} mercredi du mois, de 9 h à 12 h.

Ce nouveau service est proposé aux publics en difficulté sociale, professionnelle, financière.

Ses objectifs sont de proposer à la personne concernée un temps d'information, d'écoute, d'aide et de suivi dans le domaine de la santé, de l'orienter vers des professionnels de santé, et lui offrir un accompagnement dans la vie quotidienne.

ACCUEIL DES FAMILLES :

De plus en plus de personnes font le choix de venir habiter dans notre commune.

En effet, depuis le 1^{er} Janvier 2001, nous avons enregistré 46 arrivées (célibataires, familles, couples)

Pour les aider à s'intégrer le plus rapidement dans le village, une commission est chargée de les accueillir. Pour cela, une plaquette présentant le village, son histoire, le conseil municipal, les différents services, la vie associative a été réalisée. Elle est offerte à tout nouveau habitant.

Afin de faire plus ample connaissance et tisser des liens avec les nouveaux habitants, le conseil municipal les invite à une petite réception conviviale. La première a eu lieu en Juillet et la seconde, prévue en Février nous permettra d'accueillir les personnes arrivées à Frasne depuis le 1^{er} Août.

COLLECTE DE JOUETS :

Le SECOURS POPULAIRE remercie chaleureusement tous les donateurs qui ont permis ce bel élan de solidarité.
Un merci tout particulier à Monsieur et Madame Claude GIRARD pour leur précieuse collaboration.

L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.D.P.A.).(remplaçante de la Prestation Spécifique Dépendance PSD)

créée par la loi du 20 Juillet 2001, elle est destinée à améliorer la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus, moyennement ou lourdement dépendantes, qu'elles résident à leur domicile, en famille d'accueil ou en établissement.

Particularités de l'aide :

Il n'y a pas pour cette forme d'aide, d'obligation alimentaire (devoir de solidarité entre les membres d'une même famille en ligne directe), pas de récupération sur la succession des bénéficiaires, ni sur les donations qu'ils auraient pu faire au préalable.
L'allocation versée n'est pas imposable.

L'instruction des dossiers sera effectuée exclusivement par les services du Conseil Général. Des dossiers de demande sont à votre disposition à la Mairie, auprès du responsable du CCAS.

La Présidente de Commission,
Colette GIRARD.



*Le lieu de vie de la
personne âgée dépendante,
domicile ou établissement,
doit être choisi par elle
et adapté à ses besoins.
[charte des droits et libertés de la
personne âgée dépendante]*



COMMISSION
**HALTE-GARDERIE
CONTRAT ENFANCE
ET TEMPS LIBRE**

Dès l'année 1999, la commune de FRASNE et la Caisse d'Allocations Familiales ont mis en oeuvre une démarche de partenariat sur la base de deux contrats :

➤ Le contrat ENFANCE : Il a pour objectif la mise en place d'une politique d'action sociale en faveur des enfants de moins de 6 ans.

➤ Le contrat TEMPS LIBRE : Il a pour objectif la mise en place d'une politique d'action sociale visant le développement des loisirs éducatifs des enfants de 6 à 16 ans.

✍ En ce qui concerne le contrat ENFANCE, l'ambition est de rechercher une amélioration quantitative et qualitative des différents mode d'accueil. Le développement envisagé est ciblé sur les besoins d'accueil temporaire des enfants de moins de 6 ans, qu'il soit régulier ou occasionnel et quel que soit le statut professionnel des parents. Cette collaboration entre la Caisse d'Allocations Familiales et la commune vise à favoriser l'émergence de formules nouvelles ou l'amélioration de structures existantes, dans le but d'offrir aux familles des services de qualité ouverts à tous.

✍ En ce qui concerne le contrat TEMPS LIBRE, l'objectif est :
De soutenir le développement de loisirs de qualité, tant pendant les périodes scolaires que pendant les vacances.
De favoriser le développement de formules nouvelles, variées, innovantes.

La signature de ces contrats implique pour la commune un engagement à oeuvrer dans le sens de la politique de la Caisse d'Allocations Familiales.

En contrepartie ce cet engagement, la caisse assure un financement en versant une prestation de service « enfance » ou « temps libre » suivant le contrat concerné.

Parmi les exigences de la caisse, figure la participation financière des familles, et insiste très lourdement sur la participation impérative réelle et active des parents.

Ceux-ci doivent être également « acteur » dans la réalisation des projets dans le fonctionnement des structures et ne pas se contenter d'un comportement de « consommateurs » de prestations ou de service.

La C.A.F en appelle à la responsabilisation des parents, à leur mobilisation pour qu'ils apportent leur contribution dans le fonctionnement d'activités répondant à leurs besoins.

Actuellement, pour la commune de FRASNE, ces contrats comprennent :

Pour le contrat enfance :

↳ Un service d'animation PARENT/ENFANTS, la ludothèque, qui a lieu le mercredi tous les quinze jours dans la salle de jeu de l'école maternelle,

↳ La création de la Halte-Garderie d'une capacité d'accueil de 12 places, ouverte 5 demi-journées par semaine (article dans « de forbonnet à Cessay » N°4).

Pour le contrat temps libre :

↳ Les centres de loisirs sans hébergement ,
(Carnaval, Pâques, été, Toussaint)



↳ Les camps ados,

↳ Les activités ados du samedi après midi. Activités à dominante culturelle, sportive où la notion de citoyenneté prend une part importante (respect de l'environnement),

↳ L'emploi d'une animatrice-coordinatrice chargée de développer et coordonner les activités en direction des jeunes. Chargée également du suivi du contrat.

Les opérateurs des activités sont actuellement la MUNICIPALITE et l'association FAMILLES RURALES.

L'année 2002 sera principalement marquée par la réalisation du projet Halte-Garderie en ce qui concerne les prestations nouvelles pour FRASNE. Nous rappelons que ce dossier inclut désormais la participation de la commune de DOMPIERRE.

L'activité « aide aux devoirs » est également à l'étude par l'Association Familles Rurales, afin qu'elle puisse faire partie des activités du Contrat Temps Libre et par-là même bénéficier d'un financement en partenariat.

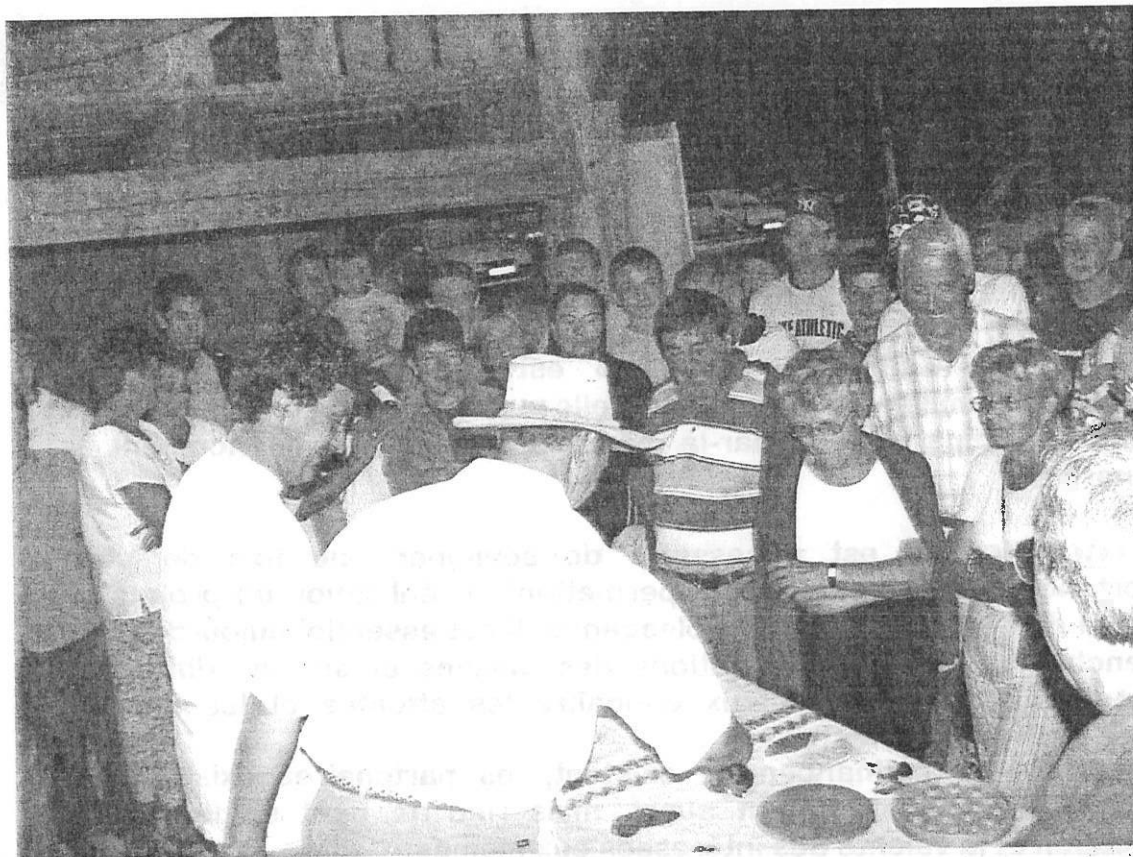
En conclusion, il est nécessaire de souligner une fois de plus, l'importance de ces contrats qui permettent la réalisation de projets en direction de l'Enfance et de l'Adolescence. Il est essentiel aujourd'hui de se pencher sur les préoccupations des familles et sur les difficultés qu'elles rencontrent, de mieux connaître les attentes et les besoins qu'elles peuvent manifester.

Des contrats de cofinancement existent, les partenaires existent, les opérateurs éventuels existent aussi, mais rien ne peut se faire sans l'implication et la volonté des intéressés eux-mêmes.

La Présidente de Commission,
Laurence JACQUIN.



**Dégustation de Comté lors
des MERCREDIS D'ACCUEIL
à la ferme de Cessay**





COMMISSION
**DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE,
FERME DE CESSAY**

**Voulez-vous connaître la nouvelle recette
concoctée par notre commission ?**

Elle est très simple.

En mai,
vous réunissez ladite commission, quelques membres du Comité des fêtes.

Vous ajoutez des ingrédients indispensables ;
TOURBIERES, FERME DE CESSAY, CIMETIERE DES MOÎNES (Paix à leur âme !), des vieux métiers, Florence CHAGROT et le POINT I.

Vous touillez pendant quelques semaines.

En juillet,
vous ajoutez du bénévolat à volonté, de la convivialité sans restriction, de la bonne humeur jusqu'à ras bord.

La recette sera parfaitement réussie en ajoutant à la fin, une soirée « fondue » ou « roestis ».

Et vous obtenez :

LES MERCREDIS D'ACCUEIL, à consommer sans modération.

En juillet et en août 2002 (les 10, 17, 24 JUILLET et 7, 14, 21, 28 AOUT)
la même recette vous attend avec un ingrédient supplémentaire :

découverte du folklore Franc-Comtois
et
initiation aux danses avec « Les Blaudes de l'Arlier ».

La Présidente de Commission,
Andrée VANTHIER.



COMMISSION CADRE DE VIE

La commission « CADRE DE VIE » est plus particulièrement chargée de rendre notre cité plus accueillante, a pour mission de l'embellir et d'en éliminer les points noirs.

Dès le printemps nous avons réalisé les habituelles plantations de fleurs que ce soit en massifs, des vasques, ou jardinières, bacs chez les commerçants. En fin d'année des plantations d'arbustes et autres plantes vivaces seront réalisés vers le centre d'animation.

Les aires de jeux sont également de notre domaine. Dès la belle saison, des socles en béton ont été réalisés avec pose de bancs publics.

Nous continuons également les traditionnelles illuminations de Noël et pour les prochaines fêtes, nous avons déjà retenu de nouvelles pistes et idées de décoration.

Pour l'avenir, il faut envisager de planter un maximum d'arbustes, de végétaux mais également continuer à aménager les aires de jeux, des poubelles, tables et signalétiques seront installés dans les différents quartiers, lieux public et places.

Pour conclure la commission tient à remercier les habitants de FRASNE qui aménagent, embellissent leur lieu de résidence sans oublier les décorations de fêtes de fin d'année qui chaque année sont toujours plus belles et plus nombreuses.

Le Président de Commission,
Daniel GRANDCLEMENT.



COMMISSION
S.I.A.D.E.T

(Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Développement de l'Economie Touristique)

Composé de 22 communes ;

Arc-sous-Montenot, Bannans, Bians-les-Usiers, Bonnevaux, Boujailles, Bouverans, Bulle, Chapelle d'Huin, Courvières, Déservillers, Dompierre-les-Tilleuls, Evillers, Frasne, Gevresin, Goux -les Usiers, Labergement-du-Navois, Levier, La Rivière Drugeon, Septfontaines, Sombacour, Villeneuve d'Amont, Villers sous Chalamont.

Le S.I.A.D.E.T. a pour principal objet de dynamiser et d'organiser l'économie touristique du secteur.

Exemple : Les communes proposent des animations, le syndicat les coordonne puis vous les diffuse dans vos boites aux lettres par l'intermédiaire des feuilles « PAYSAGE PLEIN DE VIE » des mois de juillet et août.

Une secrétaire est mise à disposition et pour faire vivre ses idées, le syndicat dispose d'animateurs performants :

- ♣ Michel VUILLEMIN pour 2 mois l'été ;
- ♣ Olivier COBERAND de l'O.N.F. ;
- ♣ De «GENS de PAYS » qui ont suivi une formation spécifique.

Mais, le S.I.A.D.E.T. est aussi la structure qui représente, aujourd'hui, l'intercommunalité du secteur (parce que l'intercommunalité n'est pas encore organisée et qu'il est la structure la plus représentative des communes « d'un même bassin de vie ») au PAYS (voir explications). Jean-Pierre GURTNER et Christian KOVACIC sont actuellement nos représentants en tant que Président et vice-Président du S.I.A.D.E.T. ;

A noter que le périmètre du S.I.A.D.E.T. vient de faire l'objet d'une étude pour constituer une éventuelle intercommunalité sur le secteur.

Le S.I.A.D.E.T. a un représentant, en la personne de Christian KOVACIC, au Syndicat d'Electricité qui gère entre autre les projets d'enfouissement des lignes électriques.

Enfin n'oublions pas l'O.P.A.H.(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui se poursuit avec des formules sans cesse renouvelées pour dynamiser les anciennes demeures de nos villages. Le S.I.A.D.E.T. en est l'investigateur depuis toujours. L'opération en cours, menée par H.D.L. (Habitat et Développement Local du Doubs), se dirige encore vers un succès.

En conclusion, le S.I.A.D.E.T. tient, aujourd'hui, une place importante dans la vie de nos communes.

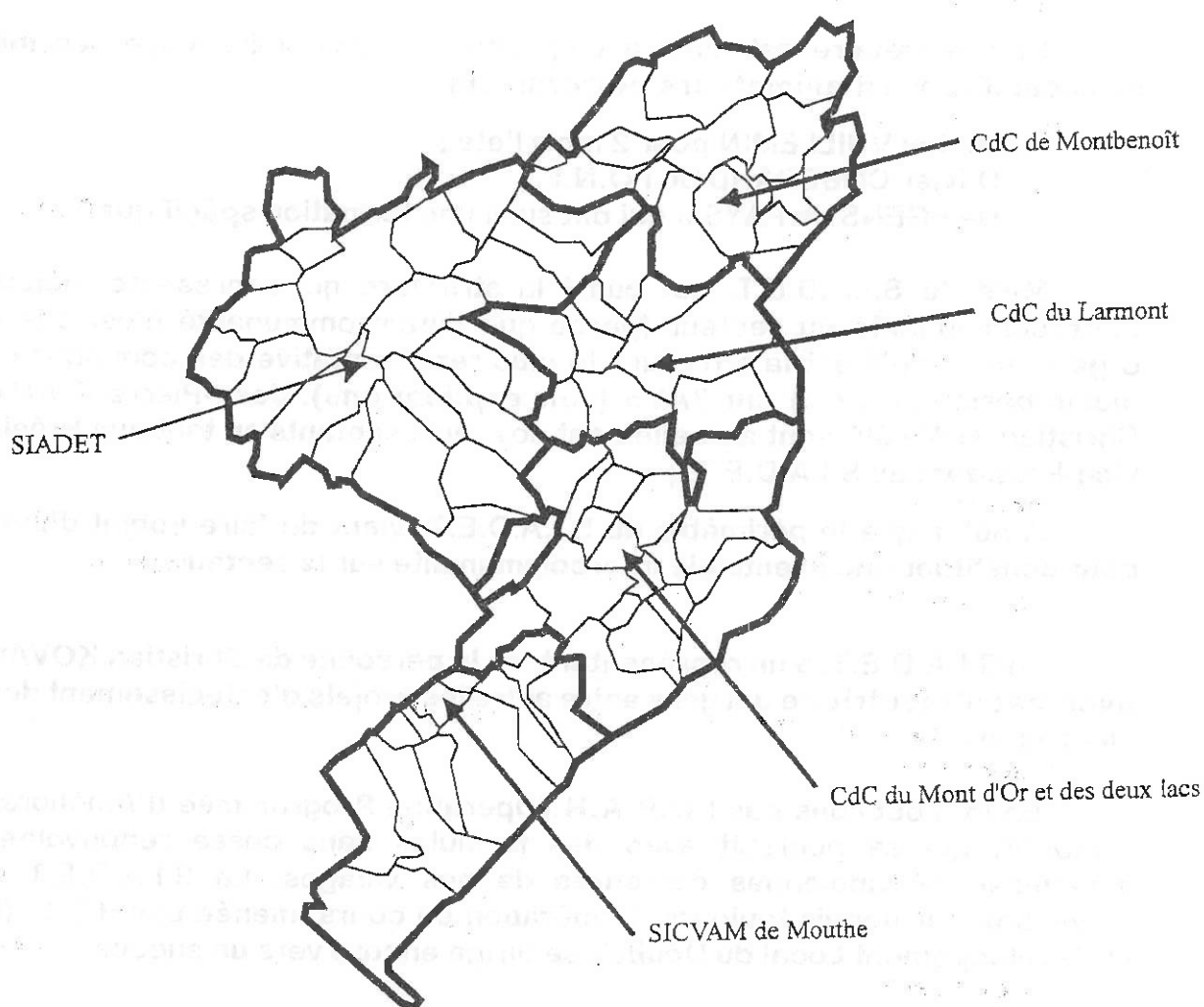
LE PAYS en quelques lignes.

La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (L.O.A.D.D.T.) détermine le Pays comme référence pour la politique d'aménagement du territoire.

Le pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle, sociale ou fonctionnelle. Généralement constitué à l'échelle d'un bassin d'emploi, le Pays est un espace de solidarité entre territoires ruraux et urbains.

C'est un lieu d'action collective qui fédère les communes et leurs regroupements autour d'un projet commun de développement (la charte de Pays) en association avec les représentants des activités locales : socioprofessionnels, associatifs (le conseil de développement).

Le Pays est le niveau privilégié de partenariat et de contractualisation qui facilite la coordination des initiatives des collectivités, de l'Etat et de l'Europe en faveur du développement local.



Les étapes d'élaboration du Pays :

Un périmètre d'étude est déterminé, puis la charte de Pays est élaborée suite :

- x à un diagnostic de territoire,
- x à un document stratégique définissant les orientations fondamentales du Pays pour les 10 ans avenir,
- x et des documents cartographiques.

Un périmètre définitif est alors arrêté.

Le Pays dispose de moyens dans le cadre du volet territorial du Contrat de Plan ETAT-REGION et pourra bénéficier de crédits dès lors que les actions présentées entreront dans le cadre défini par l'Etat et la Région. Les fonds structurels européens pourront aussi être mobilisés dans le contrat.

Dans la pratique :

Le Pays du « HAUT-DOUBS » est composé, sur son périmètre d'étude, de 81 communes qui appartiennent à 5 structures de coopération intercommunale :

- ⇒ 3 Communauté de communes
 - du Larmont,
 - du Mont d'Or et des deux lacs
 - de Montbenoit
- ⇒ S.I.C.V.A.M. de Mouthe
- ⇒ S.I.A.D.E.T. réparties sur cinq cantons (canton de Levier, Montbenoit, Mouthe et Pontarlier en entier et 3 communes du canton d'Amancey)

Son conseil de développement est composé :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| - Organismes consulaires (6 sièges) | - Entreprises (5-sièges) |
| - Tourisme (5 sièges) | - Représentants syndicaux (6 sièges) |
| - Agriculture et forêts (5 sièges) | - Frontaliers (2 sièges) |
| - Monde associatif, éducatif et culturel (6 sièges) | |

Une étude de diagnostic est en cours :

- sur les éléments démographiques, économiques et touristiques,
- en terme d'habitat, d'urbanisme et d'environnement,
- pour quantifier les infrastructures routières, les équipements publics, de loisirs et de cultures
- et sur l'organisation intercommunale.

Le Président de Commission,
Christian PELLETIER.

CLASSE EN 2 (1982)

1er rang en haut
(de gauche à
droite)

D. Grandjean ; E. Bernard ; J.P. Jacquin ; I. Lepage ; B. Jacquin ;
D. Beuque ; M. Vanthier ; L. Marmier ; J.P. Delacroix ; D. Lepage ;
J. Charles .

2ème rang

G. Paulin ; Y. Donzé ; ^{J.P. Vanthier} D. Futin ; A. Poinot ; C. Mouget ; G. Marguier ;
E. Vanthier ; J.M. Berquand ; E. Pesenti ; D. Masson ; D. Marmier ;
B. Longchamps ; C. Peclet ; M. Gallia ; S. Marmier ; D. Jay ;
Jay ; M. Doré ; D. Bouveret .

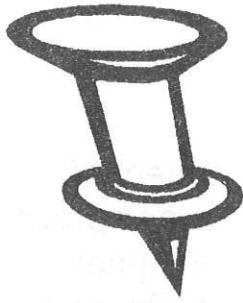
3ème rang

V. Peclet ; Rousselet ; G. Landry ; N. Lepage ; M. Lepage ; R. Nicod ;
H. Lacroix ; P. Courdier ; P. Rousselet ; J.C. Lepage ; J. Meier ;
D. Dornier ; J. Drupt ; L. Poix ; J. Poix ; A. Barthelet ; G. Faivre ;
O. Lemoine ; C. Courdier ; A. Mercet ; M. Jacquin ;

4ème rang
(assis)

A. Girod ; R. Bressand ; M. Jacquin ; J. Champreux ; G. Faivre ;
R. Lambert .



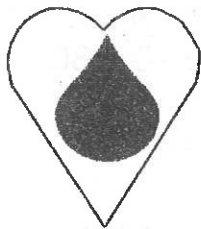


ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG –
BOURGOGNE / FRANCHE – COMTE.

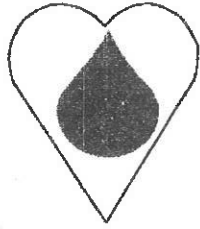
SITE DE BESANCON

1, Boulevard Alexandre Fleming – BP 1937 –
25020 BESANCON CEDEX
Tél : 03 81 61 56 15 – Télécopie : 03 81 61 56 17.

_ PLANNING 2002 _
Collecte concernée : FRASNE



*** SANG DONNÉ, VIE SAUVÉE. ***



☞ Le lundi 11 mars
à FRASNE de 16 H 30 à 20 H 00.

☞ Le vendredi 31 mai
à FRASNE de 9 H 00 à 12 H 00

☞ Le vendredi 2 août
à BOUVERANS de 16 H 30 à 20 H 00

☞ Le mardi 16 octobre
à FRASNE de 9 H à 12 H 00

☞ Le lundi 30 décembre
à FRASNE de 16 H 30 à 20 H 00



Pour tout renseignement ; Mr BRESSAND George,
6 rue du Chalet 25560 BOUVERANS.
Tél : 03 81 49 84 21.

ALERTE AU 18

Il y a quelques temps la gendarmerie a été menacée de fermeture, le service de l' Equipement a fermé, dans un avenir proche le centre de secours pourrait subir le même sort faute de personnel.

23 Pompiers assurent actuellement votre protection. Pour une bonne organisation de ce service, 32 personnes au minimum seraient nécessaires.

Pour 2002 aucun volontaire n'a répondu à notre campagne de recrutement et plusieurs départs sont déjà programmés: retraite, raisons professionnelles. Passé sous la barre de 20 pompiers, la charge de travail sera trop lourde, est ce que nous pourrions encore assurer activité pompier, vie professionnelle, et surtout familiale ?

S'il n'y a plus de pompiers à Frasne, qui assurera votre sécurité ?

Actuellement les délais d'interventions varient de 5 à 8 minutes depuis le déclenchement de l'alerte. Lorsque l'on sait que les premières minutes de prise en charge sont primordiales voire vitales, un délai de 20 à 30 mn sera catastrophique.

Certains ont la solution facile, il faut des professionnels !
peut être mais **combien en faut il ? : 6 , 8 plus**
pour un coût minimum de 39000 € annuels par sapeurs pompiers professionnels et pour effectuer 180 à 200 sorties par an (1 intervention tous les 1 jour et demi) ceci aura pour conséquence immédiate une forte augmentation des impôts de chacun.

Pour vous qu'elle est la solution ?

Nous pompiers la connaissons !

VENEZ NOUS RENCONTRER AU CENTRE

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de FRASNE a le plaisir de vous présenter ces voeux pour la nouvelle année, et vous remercie pour l'accueil toujours aussi sympathique et convivial, que vous réservez chaque année à vos sapeurs pompiers pendant la tournée des calendriers.

Vous avez fait preuve d'une grande générosité pour l'oeuvre des pupilles.

La collecte s'élève cette année à 3433 frs .Un grand merci pour tout .

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2002

Le Président de l'Amicale

Caporal MICHEL Luc

ASSOCIATION JEUNES SAPEURS POMPIERS DE FRASNE

Les archives de cette association précisent que celle-ci naissait officiellement le 2 novembre 1988

PHOTO DE L'ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS
LORS DE SA CREATION



Les 16 JSP qui ont ouvert la voie. Aujourd'hui 3 sont encore Sapeur pompier

L'association est une école de la vie où l'on apprend le respect, la discipline et le travail au sein d'une équipe.

Aujourd'hui, elle comporte 17 jeunes sapeurs-pompiers âgés entre 13 et 16 ans venant de divers villages :

FRASNE

Laure BERTIN
Déborah GARREAU
Aline MARCHAIS
Fabienne MARMIER
Vanessa PIGANIOL
Marina VANTHIER
Alexandre VERDURE

BULLE

Jérémy GOMES

LA RIVIERE DRUGEON

Xavier PERRIN

LES PONTETS

Eliza BESSANT

BOUVERANS

Charly DEFRASNE
Frédéric VALION

COURVIERES

Cécile BUSIGNIES

STE COLOMBE

Christophe PREAU

LEVIER

Simon GABRY
Mathieu PAHIN

LES GRANGE-NARBOZ

Mylène CUINET

Elle est encadrée par une structure de sapeurs-pompiers assurant bénévolement les cours le samedi après midi de 14h00 à 17h00.

Les formateurs sont :

Médecin Capitaine JEANNIN MOHARIC C ; Lieutenant COMTE F ; Lieutenant POULAIN E ; Adjudant/C PAGNIER JM. ; Sergent PIGHIN J ; Caporal LUC M ; les 1^o classes COMTE P ; COMTE F ; PESANTI C ; LEPEULE X ; VONIN L ; PIGANIOL E. ; KOSATKA C ; GUERARD C.

ainsi que : Lieutenant CHAMBELLAND R ; Adjudant/C BOURGEOIS A ; GRESSET L ;
Caporal/C MICHEL S ; (sapeurs-pompiers de Levier)
Au point de vue administratif PASQUIER D vient compléter l'équipe.

La contenance de la formation comprend :
le secourisme (AFPS),

L'incendie (connaissance du matériel, différentes techniques d'extinctions, lot de sauvetage etc.)

et le sport (athlétisme ; natation ; cross)

Elle participe aux cérémonies : le 11 novembre et le 8 mai

LES JEUNES SAPEURS POMPIERS EN FORMATION
EN SALLE DE COURS



Un examen « brevet des cadets » clôturera leur connaissance afin d'assurer la relève de leurs aînés qui seront les pompiers de ce début de siècle

JEUNES SAPEURS-POMPIERS FORMES :

De 1988 ———> 2000 = 95
De 2000 ———> 2001 = 20
De 2001 ———> 2002 = 17 JSP en cours de formation

Pour le bon fonctionnement d'un centre de secours, il est indispensable de compter sur un effectif d'hommes suffisant, sans oublier leur formation et leur qualification pour intervenir là où les hommes et les biens sont en dangers.

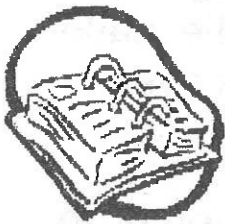
Le Président PAGNIER JM



ESPACE JEUNES P.A.I.O DU HAUT DOUBS

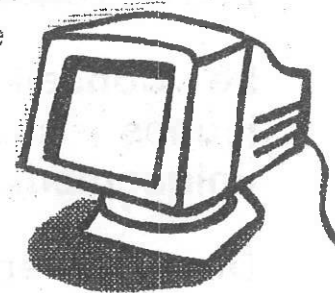
L'Espace Jeunes PAIO (permanence, accueil, information, orientation) est une association loi 1901, créée en 1994 avec un conseil d'administration présidé par Madame MASSON, première Adjointe au Maire de Pontarlier et Madame GIRARD représente le conseil municipal de Frasne et en assure le secrétariat.

— Dans le cadre de ses missions d'insertion socioprofessionnelle les jeunes de 16 à 26 ans peuvent se tourner vers cet organisme.



ATELIER MULTIMEDIAS

Grâce au concours de la Mairie de Frasne, partenaire de ce projet, de la Direction Régionale du Travail et de la Formation Professionnelle, du Conseil Régional de Franche Comté et du Fond Social Européen, la permanence s'agrémentera désormais d'un **ATELIER MULTIMEDIA** à partir de **Février 2002**.



OBJECTIFS : Une recherche d'information, un emploi ou suivre une formation, un stage, travailler un C.V. lettre de motivation.

Mickaël INVERNIZZI, Conseiller emploi-formation animera une permanence

UN VENDREDI PAR MOIS A LA MAIRIE DE FRASNE.

Le 22 février, le 22 mars, le 19 avril, le 17 mai, le 14 juin 2002
de 9 h à 12 h.

Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous, vous pouvez le contacter à l'**Espace Jeunes PAIO**

Pontarlier, rue de la Paix

_ tél : 03 81 46 54 61 _

Cet atelier MULTIMEDIA sera également à la disposition des personnes de FRASNE de plus de 28 ans, avec les mêmes objectifs, elles devront se renseigner auprès du secrétariat de Mairie pour connaître les horaires d'ouverture de cet atelier.

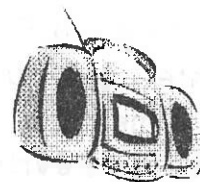
ASSOCIATION DES JEUNES DE FRASNE

Au nom de l'association des jeunes, je tiens tout d'abord à vous souhaiter une bonne année 2002.

L'association est toute nouvelle puisqu'elle a été créée le 22 septembre 2001. Elle gère l'Espace Jeune, nouvelle salle construite par la municipalité précédente, est ouverte avec le Maire et son Conseil Municipal.

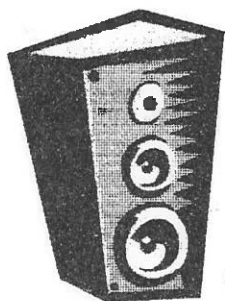
Nous les remercions pour leur contribution à la création d'un lieu de rencontre propre aux jeunes de FRASNE.

Le Conseil d'administration est constitué de jeunes cotisants, de moins de 20 ans uniquement.



Diverses rencontres avec la commission municipale ESPACE JEUNES ont permis de mettre en place avec l'accord du conseil d'administration de l'association un règlement intérieur pour un bon fonctionnement de la salle.

L'association a plusieurs objectifs ;



— Mettre en place des soirées Vidéos pour tout public jeune ou moins jeune,

— créer un moment de convivialité entre jeunes de FRASNE.

L'association recherche aussi d'autres projets.

**Le Président et
les membres du bureau.**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE FRASNE

_ Dans les locaux de la MAIRIE DE FRASNE.

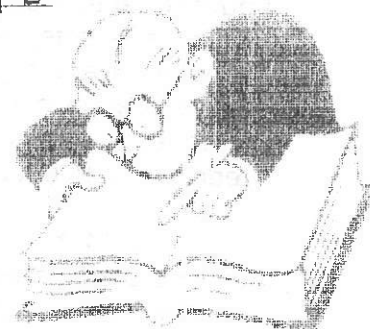


Bibliothèque GRATUITE

Horaires d'ouverture:

_ LE MARDI DE 16 H 30 À 17 H 30

_ LE SAMEDI DE 14 H À 15 H



_ PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ :
UNIQUEMENT LE SAMEDI DE 13 H 30 À 14 H 30.

ACTIVITES PREVUES POUR L'ANNEE 2002 :

- * animations de contes , *
- * Février : exposition sur les sorcières, *
- * octobre : exposition sur l'eau, *

_ Nous pouvons enrichir votre bibliothèque municipale grâce à vos dons de livres

« adultes » « enfants » « BD »
etc. . . en bon état !



Vos dons de livres seront les bienvenues et
peuvent être déposés à la Mairie.

2 500 LIVRES ENVIRON VOUS ATTENDENT.
800 livres sont renouvelés
tous les trimestres.

TÉLÉTHON 2007

7 ET 8 DÉCEMBRE

A Frasne, il fut incontestablement un bon crû, plusieurs associations mettant la main à la pâte. De la "Pétanque Frasnoise" au comité des fêtes, en passant par le Club féminin de couture et l'ACGF, la mobilisation a été généreuse et importante.

La journée du 8 décembre a commencé par l'étape des coureurs à pied effectuant le parcours Levier – Pontarlier. Arrivant dans la cour du groupe Xavier Marmier en tenant devant eux une banderole Téléthon, ils ont été accueillis par les enfants de la maternelle et du primaire rassemblés avec leurs parents, pouvant déguster une boisson chaude. La buvette, autour de laquelle régnait l'effervescence, était tenue par l'association des parents d'élèves. A côté, les dames du club de couture avaient installé un banc où chacun pouvait acheter divers objets en tissu, confectionnés pour l'occasion. Les enfants ont ensuite procédé au lâcher de ballons, l'hélium étant offert par l'union des commerçants de Frasne. Avec le temps superbe et la bise, les conditions étaient idéales. Les coureurs ont ensuite repris la route pour Mignovillard où l'accueil, là encore, était chaleureux.

A 14 heures, les joueurs de pétanque se retrouvaient au bouledrome pour un concours dont les bénéfices étaient reversés au Téléthon. Le comité demandait 10F supplémentaire par inscription et avait ouvert une buvette dont la recette était intégralement redonnée. A 18H30, le trésorier de la "Pétanque Frasnoise" me remettait un chèque de 1176F à ajouter aux bénéfices de la manifestation de Frasne. Pendant le concours, des enfants et des adultes du ski club faisaient des tours de stade à ski à roulettes et rollers, tandis que d'autres jouaient au hockey au bout du terrain.

Pendant ce temps, les membres du comité des fêtes préparaient la fondue, les dames de l'ACGF, elles, coupaient les fruits pour les desserts. A 20 heures, les premières personnes arrivaient à la salle d'animation où flottait une odeur de vin blanc, d'ail et fromage. Le chaudron magique sur le feu était prêt à recevoir les ingrédients savamment arrangés par Hervé, dont les talents ne sont plus à démontrer depuis longtemps. Dans une ambiance de fête, la fondue a été servie pour près de 160 convives qui se sont régalés.

Cette journée toute simple a rapporté au Téléthon la somme de 14 610,80.F soit 2 227,40 Euros, tous bénéfices confondus: la buvette des parents d'élèves a obtenu un bénéfice d'un peu plus de 600F, arrondie à 1000F. Ce geste de générosité est à souligner, cette association ayant été sollicitée peu de temps avant. Les dames du Club de couture, quant à elles, ont travaillé durant plusieurs semaines pour confectionner les objets qu'elles ont vendus, cette vente (sans frais préalables) rapportant un bénéfice de 2750F !. Il est vrai que le Téléthon à Frasne a fait l'objet de manifestations beaucoup plus importantes pour un bénéfice certes un peu plus conséquent, mais quel travail pour organiser une telle "usine à gaz" ! Le comité des fêtes est suffisamment sollicité à d'autres occasions et qui par ailleurs a toujours répondu présent pour le Téléthon, sans organiser une manifestation très lourde et, au demeurant très coûteuse, amputant la recette de près de moitié pour en couvrir les frais. Sans entrer dans les détails, il faut néanmoins savoir que les frais engagés pour la mise en place d'une manifestation ne doivent pas dépasser 10% de la recette brute... Difficile à réaliser dans beaucoup de cas. Les organisateurs doivent avoir recours au sponsoring afin de limiter les frais au maximum. La commune avait mis en souscription la commande du livre "Les ados à la recherche du temps passé" et chaque achat de 100F faisait l'objet d'un don de 10F pour le Téléthon.

Bien que la ville de Pontarlier ait été centre de promesse télévisé (CPTV), les manifestations alentours ont été aussi fructueuses que les autres années. Levier, Mouthé, Chapelle des Bois, le Val d'Usier..., comme d'habitude se sont mobilisés, confirmant ainsi

leur volonté de faire avancer la recherche médicale. Certains villages ont même organisé des manifestations la semaine d'avant, des membres organisateurs devant travailler à Pontarlier le vendredi suivant.

A Pontarlier, la fête fut réussie pour tous les organisateurs, et surtout pour les spectateurs. A minuit le samedi soir, le compteur installé sur le podium affichait la somme de 600 000F. La seule fausse note a été donnée par France 2 qui dirigeait de main de maître les opérations. Toutes les manifestations qui se déroulaient sur le lieu stratégique étaient orchestrées de façon à ne pas perturber un enregistrement télévisé. Les coureurs qui faisaient équipe avec Cyril REBOUILLAT partis le matin de Levier, après 52KM de course à pied sont arrivés à Pontarlier dans l'indifférence générale, ... au théâtre, alors que toutes les autres manifestations sportives sont arrivées sur le podium. Passer à la télévision était bien évidemment le dernier de leurs soucis, mais subir l'humiliation d'arriver là où personne ne se trouve est propre à décourager toutes les bonnes volontés de faire un effort pour le Téléthon. La raison de ce camouflet est simple: en avance sur leur temps, les coureurs sont arrivés au moment où venait de se terminer le parcours Mouthe – Pontarlier à ski à roulettes (les coureurs ont dû patienter 15 minutes pour passer à l'antenne) avec Fabrice GUY, filmé en direct. Le champion olympique n'y est bien sûr pour rien, mais l'arrivée des coureurs de Frasne aurait perturbé son interview... On l'a vu la veille pour la cérémonie d'ouverture et le matin même pour le défilé des enfants "La forêt vivante", le moment du démarrage est fixé par les instances télévisuelles, quelles que soit la température ambiante et la tenue vestimentaire des participants. Le Maire de Pontarlier a eu beau expliquer que les gens avaient froid, les impératifs du direct sont les plus forts. On a même vu Bernard BARATAUD prendre son portable et appeler le réalisateur pour lui passer le plus beau savon qu'il ait pris de sa vie pour avoir fait attendre les gens et les animaux dans le froid. Le Maire de Pontarlier en est resté stupéfait !!

La fête se déroulant en ville a été largement commentée par les médias et n'intéresse pas notre bulletin; il faut toutefois souligner la prestation de l'orchestre d'harmonie de Frasne, interprétant le générique du Téléthon, arrangé par Jean-Michel TRIMAILLE avec des clarines. C'est à la fois surprenant et superbe de précision. Car trouver les clochettes ayant la même tonalité que les cuivres tient de la prouesse. Pas moins de quarante clochettes ont été nécessaires pour arriver à trouver les treize correspondantes aux notes voulues... Quelle patience, et surtout, quel talent !

Que toutes les personnes qui ont donné de leur temps, apporté un don ou une participation financière pour ce Téléthon, qui ont travaillé, qui ont répondu favorablement à mes sollicitations soient remerciées, y compris bien sûr Messieurs Jacky GIRARD des Fourgs et Elie LAFFLY de Bouverans qui nous ont prêté les clochettes nécessaires à l'arrangement musical. Merci également à la coopérative de fromagerie qui, bien que du comté de 1^{er} choix ait servi à faire la fondue, une remise conséquente a été consentie sur la facture. J'associe à ces remerciements l'équipe de coordination de Frasne qui a travaillé dans l'ombre pour la réussite de toutes les manifestations et fait respecter l'éthique du Téléthon, pour qui la transparence dans les finances est la principale préoccupation. C'est d'ailleurs le cabinet "Véritas" qui contrôle les finances de ce Téléthon 2001, associé à la Cour des Comptes. Merci à tous...

Jacky DESARMENIEN, responsable pour les cantons de Levier et Mouthe.

A B C D E F Tennis de Table



L'équipe 1 joue en régionale 3, elle rencontre un club dans le Doubs (Promo-sports Bisontin) et d'autres clubs du Jura (A.S.P.T.T. Lons le Saunier, M.J.C. Dôle, A.S.C. Longchaumois, l'A.S.P.T.T. Dôle-Foucherans, Morez - Saint-Laurent).

A mi-saison, l'équipe 1 est classée avant-dernière de son groupe.

Les plus jeunes joueurs issus de l'école de tennis de table s'entraînent le mardi. Ils forment la 2^e équipe engagée en championnat et jouent en départementale 2, ils sont encadrés par Roland TRIMAILLE et Emmanuel SCUDLER.

Les matchs ont lieu au petit gymnase (derrière l'école primaire) lorsqu'ils sont joués à Frasne.

Les entraînements ont lieu tous les mardis de 16 h 45 à 18 h pour 14 adolescents et de 20 h à 22 h pour les joueurs confirmés.

Le tournoi annuel, qui n'avait pu avoir lieu en 2001, pour cause de travaux dans la salle omnisports, aura lieu :

Samedi 27 avril 2002

Le matin, tournoi jeunes et l'après-midi, tournoi adultes.

Si vous souhaitez admirer les engagements, les échanges, les top spin, les coupés, les smatches... enfin du beau jeu, vous serez les bienvenus.



ABCDEF - Théâtre

En février et mars 2002, notre troupe de théâtre présentera sa nouvelle création : une comédie contemporaine de Yvon Taburet

« Un réveillon à la montagne »

Un couple de bourgeois, accompagné de la mère de Madame (une mamie un peu sourde), de la sœur (une pénible revêche) et de la jeune fille plutôt sympathique s'installent dans un chalet de montagne pour y fêter le réveillon du nouvel an.

Or, un autre couple a également loué le même chalet. La famille « bien franchouillarde » débarque avec le papy « dur de la feuille », la fille accompagnée du copain.

Et c'est le télescopage de deux mondes... ça se choque, ça s'entrechoque, ça se bouscule et...

Cette pièce comique pour petits et grands vous fera passer une excellente soirée de rires et de bonne humeur.

Nous vous donnons rendez-vous :

Samedi 16 février 2002 à 20 h 30, salle des fêtes de Goux les Usiers

Dimanche 17 février 2002 à 15 h, salle des fêtes de Boujailles

Vendredi 22 et Samedi 23 février 2002 à 20 h 30, salle d'animation à FRASNE

Samedi 2 mars 2002 à 20 h 30, salle du temps libre à La Rivière Drugeon

Samedi 9 mars 2002 à 20 h 30, foyer rural à Censeau

Vendredi 22 mars 2002 à 20 h 30, salle polyvalente des Capucins à Pontarlier
(au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose »)

Samedi 23 mars 2002 à 20 h 30, salle de fêtes à Malbuisson

Nous remercions toutes les personnes qui nous prêtent leur concours, soit par le prêt de matériel, de meubles, de costumes et autres accessoires.



Maillots rouges ou verts
Shorts noirs
Chaussettes blanches

NOUVELLES DU CLUB DE FOOT

Le club de foot, association qui va sur ses 80 ans, se porte bien, après l'année exceptionnelle qu'elle vient de vivre. En effet, le C.S Frasne peut être satisfait de l'excellent bilan de la saison 2000/2001 à savoir : la montée en promotion honneur pour son équipe A (niveau jamais atteint par le club), la montée en 1^{ère} division de district pour son équipe B, le bon parcours de l'équipe C, ainsi que les bons résultats des différentes équipes de jeunes. C'est une belle récompense pour tous les dirigeants qui accomplissent un travail sérieux depuis de nombreuses années. Pour couronner, la meilleure saison dans l'histoire du club et en guise de cerise sur le gâteau, la municipalité vient de mettre à notre disposition des nouveaux vestiaires qui répondent aux normes imposées par la fédération française de football.

Après 2 mois d'utilisation, ceux-ci s'avèrent être fonctionnels et appréciés par tous.

Le club dispose maintenant un ensemble très harmonieux qui fait l'admiration de tous les clubs venus à ce jour.

Frasne, petit club de la ligue de franche-comte de football, peut être fier de disposer de telles installations (vestiaires et terrains éclairés) qui sont des gages pour la pérennité du football et du sport dans notre village.

Le C.S FRASNE version 2001/2002 c'est :

Un groupe de débutants pour participer à des plateaux

2 équipes de poussins à 7 joueurs

1 équipe de benjamins à 7 joueurs

1 équipe de benjamins à 9 joueurs

1 équipe en -15 ans à 11 joueurs

3 équipes seniors

plus les joueurs de -13 ans et -17 ans qui jouent en entente avec le club voisin de La Joux, et une équipe de vétérans qui dispute une douzaine de matchs amicaux.

Tout ce petit monde représente environ 120 joueurs et dirigeants qui défendent les couleurs du club durant de nombreux week-end, sans oublier les entraînements hebdomadaires nécessaires pour espérer être compétitifs.

Les résultats en ce début de saison pour nos équipes seniors sont laborieux, mais les bons matchs effectués en coupe de franche-comté et très-sport pour les équipiers A et B qui sont d'ailleurs toujours qualifiés, laissent espérer un printemps meilleur.

Les équipes de jeunes quand à elles offrent dans leur ensemble des résultats satisfaisants, avec une mention pour les benjamins à 9 qui dominant leur groupe.

Pour gérer l'association, les dirigeants peu nombreux doivent s'acquitter de l'administratif, l'encadrement et l'entraînement des équipes, l'entretien des installations (vestiaires et terrains) et l'organisation de diverses manifestations pour assurer une trésorerie de plus en plus importante. Un budget annuel de 23.000 euros (150.000 FRF) est nécessaire pour boucler une saison. Après une année sabbatique nous comptons énormément sur nos habituelles manifestations pour remettre à niveau notre trésorerie, à savoir :

BALS, Samedi 5 janvier et 23 février

TOURNOI SENIORS DE FOOT EN SALLE, Samedi 12 janvier

TOURNOI VETERANS DE FOOT EN SALLE, Samedi 19 janvier

Le comite du C.S Frasne espère vous avoir informé sur son association et remercie tous ses généreux sponsors pour leur soutien apporté au club par le biais des panneaux publicitaires ou l'achat d'équipements pour ses différentes équipes, notamment pour la saison 2001/2002 : *l'entreprise Chalet Claudet, le magasin Super U, la scierie Lorin, Distribution Pièces Autos de Besançon.*

Nous remercions la municipalité de frasne pour la construction des vestiaires et pour la confiance qu'elle nous accorde.

Nous espérons voir de nombreux supporters venir encourager nos équipes au printemps.

Le Comite du C.S FRASNE

DOUBS FRASNE JUDO

La saison 2001, 2002 a bien démarrée au club de Judo qui compte aujourd'hui plus de 35 licenciés sur FRASNE et 70 à DOUBS.

Les cours sont assurés par M. VIEILLE
MARCHISET le jeudi soir au gymnase du collège
de 16 h 45 à 19 h.



Sur le plan sportif, il est à noter les très bons résultats de ;

- × Laure BERTIN, troisième place aux championnats du DOUBS en minimes.
- × Vicky CHOLLET, troisième place aux championnats du DOUBS en benjamins.

Nous avons également la satisfaction d'avoir pu organiser notre rencontre amicale annuelle à FRASNE. Celle-ci a regroupée 10 clubs des environs et 250 judokas dans une ambiance très conviviale.

Nous tenons à remercier la municipalité pour le prêt de la salle et le comité des fêtes pour la sonorisation.

De plus, le club a participé à la route du Sport à LEVIER et au TELETHON à DOUBS.

Des stages sont proposés aux adhérents tout au long de la saison. Le premier a eu lieu à la Toussaint et le second à Noël à la RIVIERE DRUGEON. Ces échanges entre différentes structures permettent aux enfants de perfectionner leur judo tout en se faisant de nouveaux amis.



LES MEMBRES DU CLUB DE JUDO DOUBS FRASNE
VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2002.

Le Président, les membres du bureau
et le professeur de judo.

Depuis de nombreuses années, l'Aide à Domicile en Milieu Rural est un service de proximité visant au maintien à domicile et au soutien des familles, par des actions telles que l'aide aux travaux ménagers, la préparation des repas, les courses... le soutien relationnel auprès des personnes seules ou en difficulté passagère.

Plusieurs propositions de service sont à disposition :

Service prestataire:

Pour les personnes âgées de plus de 70 ans, ce service est financé, en partie, par les différents organismes de retraites et/ou la CPAM et le Conseil Général.

Service Mandataire:

Pour les personnes dont les ressources dépassent un plafond fixé. La personne est elle-même employeur, l'ADMR ne gère que le côté administratif du personnel. Pour les personnes de plus de 70 ans, il y a exonération des charges avec modulation du tarif en fonction de l'âge. Il reste pour tous, l'exonération à 50% des impôts.

Service ADS (Association Domicile Service)

Pour les personnes ne correspondant pas aux critères énoncés dans les 2 cas précédents. C'est un service de réinsertion professionnelle qui peut être utilisé pour des petits travaux occasionnels (bricolage, jardinage...)

Télé-alarme = Filien

En relation avec Présence Verte (MSA)

C'est un système de prévention qui permet à une personne seule, en cas de difficulté (chute, malaise...) de prévenir des secours (famille, proches, pompiers)

Service Familles:

Vient en aide aux familles allocataires dont le dernier enfant a moins de 14 ans, en difficulté passagère (maladie, maternité, accident...)

2 formules sont proposées:

- **Auxiliaire familiale**; apporte un soutien matériel pour une aide aux travaux ménagers, en présence de la famille.
- **Travailleuse familiale**; apporte, en plus, un soutien moral. Cette professionnelle possède un diplôme et est ainsi habilitée à intervenir auprès des enfants en l'absence de la famille.

Pour tous ces services, (personnes âgées et/ou famille) des heures, par l'intermédiaire du service **ADOMI**, peuvent être offertes par l'organisme de mutuelle après une hospitalisation, même brève.

Portage des repas:

Repas livrés à domicile tous les jours avec choix du menu, choix du jour désiré et possibilité d'adaptation aux différents régimes.

Ce service n'est absolument pas obligatoire avec une autre prestation ADMR.



L'ADMR de Frasne, c'est un conseil d'administration composé essentiellement de bénévoles :

- Sylvana LOCATELLI : Présidente
- Françoise ROUSSEAU : Vice présidente -responsable portage des repas
- Guy PERRIN : Secrétaire -responsable téléalarme
- Danielle VIEILLE : Trésorière
- Marthe NICOLET : Responsables des dossiers
- Marcelle BOUVERET : personnes âgées
- Josiane BOLE : Responsable planning du personnel
- Colette FERRI : Responsable service mandataire
- Annie CHAUBY : Responsable service familles
- Philippe ALPY : Président Fédéral -membre de l'association de Frasne
- Maurice COURTEBRAS : Administrateur Fédéral -membre de l'association de Frasne
- Raymond TROUTTET : Membre
- Généviève JACQUIN : Membre Visite et compagnie
- Paulette LOUETTE : Membre aux personnes âgées.

C'est aussi une équipe de professionnelles qualifiées qui interviennent dans le respect des 3 pôles ADMR : Ponctualité - Discrétion - Disponibilité.

- Evelyne BENOIT - Frasne Aldineia GUY - Boujailles
- Evelyne BERNARD - La Rivière Monique JALLON - Frasne
- Paulette BRESSAND - Bannans Monique JEANNIN - Buile
- Laurence CHAMPREUX - Bannans Jeannine LEPEULE - Frasne
- Chantal CHATELAIN - Boujailles Bernadette PANSERI -Boujailles
- Anne Claude CUCHE - Bonnevaux Nathalie RENAUDIN -Courvières
- Françoise CUINET - Dompierre Nathalie THOMASIC - Frasne
- Michèle DE MONTI - Bannans Germaine TROUTTET-La Rivière
- Jeannette FAIGNIEZ - Bouverans

Et 1 emploi jeune : Katy BRUCHON qui assure l'animation et la communication entre les personnes aidées et/ou leurs familles et l'association .
Sa permanence se trouve 15,rue Patet à Frasne (bâtiment de la mairie, coté collège)

❖ La gestion d'une telle association étant de plus en plus lourde, nous sommes à la recherche de bénévoles pour renforcer l'équipe actuelle.

Si notre engagement est aussi le votre, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de votre bonne volonté !

Pour tout contact, ADMR
15 ,rue Patet
25560 FRASNE
03.81.89.87.68

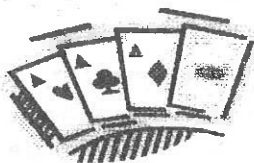
Club du 3^{ème} âge et de l'amitié

Suite à la démission du Président et de quelques membres du Club du 3^{ème} âge, le 10 octobre nous avons dû voter pour élire un nouveau comité constitué comme suit :

Mme LEPEULE Louïsette, Présidente
M.GIROD Auguste, Vice Président, Mme MILLE Denise, Vice Présidente
Mme LEPEULE Noël, secrétaire, Mme VIELLE Marcelle, secrétaire adjointe
Mme VANTHIER Andrée, trésorière
Mme PARRIAUX Jeanine, trésorière adjointe
Mme COURDIER Colette, Mme LIEVAUX Lucienne, M.CORDIER Michel,
ASSESEURS.

Nous remercions tous ceux qui pendant plusieurs années ont œuvré pour le bon fonctionnement de notre club.

Le CLUB DU 3^{ème} ÂGE ET DE L'AMITIE compte une centaine d'adhérents, est ouvert à tous, les MARDIS et VENDREDIS de CHAQUE SEMAINE, avec les activités



suivantes :

Jeux de tarot, de belote, de scrabble.

Il y a également la gymnastique féminine chaque mercredi où sont inscrites une vingtaine d'adhérentes. Le 3^{ème} mardi de chaque mois, un

repas est servi au club.

Cela permet à des personnes seules de partager avec d'autres un moment de convivialité très apprécié.

Nous organisons également des sorties au printemps et à l'automne. D'autres activités sont envisagées en 2002.

Nous participons aux manifestations dans les clubs avoisinants. Chaque trimestre, une réunion de secteurs a lieu à PONTARLIER avec les représentants des clubs notamment celui de FRASNE.

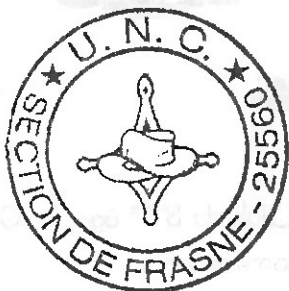
Une fois par an à BESANCON ou à MONTBELIARD, les adhérents des clubs du 3^{ème} âge et de l'amitié sont invités à l'assemblée départementale.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année, surtout une bonne santé en espérant que vous serez nombreux à nous rejoindre au club.

Venez avec des idées nouvelles, de la bonne humeur, afin que le sigle AMITIE trouve toute sa signification.

Les responsables du Club.

NOTRE CONGRES ; JUIN 2001



U. N. C - A. F. N
Section de FRASNE

Le 10 juin 2001 restera pour les adhérents de la Section U.N.C. de FRASNE une journée mémorable, particulièrement chaleureuse, même si le soleil nous fit défaut, et riche de souvenirs.

A l'occasion du 16^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL nous avons l'honneur de recevoir plus de 700 congressistes (1000 personnes selon la presse).

Le comité d'organisation, avec l'aide de la plupart des Anciens d'Algérie de la section, avait tout mis en œuvre pour le bon déroulement de cette manifestation ;

Malgré tout quelques « flottements » se produisirent lors de l'arrivée massive des participants entre 7h45 et 8h30. Nos épouses, préposées au service du « café-brioche » eurent fort

à faire pour satisfaire tout le monde en même temps. Heureusement la bonne humeur était de rigueur !

Nous nous excusons en particulier auprès des dames, et nous les remercions de leur compréhension, pour la mise en route quelque peu perturbée de la visite de Nozeroy : Merci aux sections de Bavans et de Pontarlier qui ont mis leurs cars à notre disposition, merci aussi à leurs sympathiques chauffeurs. J'espère que l'on nous pardonnera ce contretemps indépendant de notre volonté, car le nombre de dames n'était pas précisé sur le bulletin d'inscription.

Par la suite l'horaire fut respecté, et, à 8h30, notre Président local, Albert SALVI, accueillit l'assistance avec une fierté légitime et une certaine émotion.

Les organisateurs craignant le manque de place dans la salle du congrès, avaient prévu la retransmission simultanée sur écran géant dans une 2^{ème} salle, ce qui permit à tous de suivre les travaux dans les meilleures conditions.

C'est Monsieur Georges MICHAUD, Président Départemental de l'U.N.C., qui déclara ouverte l'Assemblée Générale Statutaire, après avoir remercié le Président National, Monsieur Hugues DALLEAU, d'avoir répondu favorablement à l'invitation de l'U.N.C. du Doubs. Dans un premier temps l'on procéda à la réélection du tiers sortant des membres du Bureau, qui furent tous reconduits dans leurs fonctions.

Puis Monsieur Jacques DESFORETS, Secrétaire Départemental, présenta le rapport moral qui fut approuvé à l'unanimité, de même que le rapport financier présenté par Monsieur René LOCATELLI, Trésorier Départemental. A noter : en 2002 la cotisation sera de 16 euros, ce qui représente une légère augmentation. Ensuite Monsieur Etienne HUOT-MARCHAND, en sa qualité de vérificateur aux comptes, se montra optimiste pour l'avenir après une année difficile, et souligna le sérieux et le bon esprit dans lesquels s'est effectué le contrôle. Enfin Monsieur Gérard MANGIN, responsable de la Commission d'Action Sociale depuis l'année dernière, rendit hommage à Madame Geneviève BOUVET pour tout le travail réalisé, et qu'elle continue d'accomplir en faveur des plus démunis. Gérard rappela les différentes aides, des prêts ou avances sans intérêts à la participation pour le maintien à domicile par exemple. Il invita les présidents de section à être à l'écoute des besoins. Lui-même se montra très convaincant pour défendre un dossier préoccupant, si bien que sa proposition d'une participation individuelle des adhérents fut adoptée, démontrant ainsi que l'U.N.C. est une grande famille où la solidarité n'est pas un vain mot.

Autre séquence émotion lorsque Monsieur FOURNIER, Ancien Combattant de 39-45, vint remercier, 56 ans plus tard, la famille de Dompierre-les-Tilleuls qui l'avait hébergé une nuit de septembre.

L'Assemblée Générale s'acheva sur l'annonce de la JOURNEE REGIONALE DE MEMOIRE qui aura lieu le 8 septembre 2001 à la Citadelle, et l'inauguration du MEMORIAL DE BESANCON où figureront les 440 noms des victimes franc-comtoises des guerres d'INDOCHINE et d'ALGERIE.

La deuxième partie de la matinée fut consacrée au CONGRES 2001, en présence du Maire de Frasne, du Conseiller Régional, Monsieur Philippe ALPY, du Conseiller Général, Monsieur J-Pierre GURTNER -le seul à avoir répondu présent sur les 3 élus départementaux invités, vu que notre section s'étend sur 3 cantons. Etaient excusés Messieurs GRUILLOT, Sénateur, Roland VUILLAUME, Député, ainsi que son suppléant, Monsieur BINETRUY, retenu au rassemblement des Pompiers à St- Hippolyte. Cependant la présence de Monsieur le SOUS-PREFET nous apporta l'espoir que nos revendications seront transmises en haut - lieu par la voie hiérarchique.

Dans son allocution Monsieur Georges MICHAUD évoqua la mémoire des fondateurs de l'U.N.C., le Père BROTTIER et « LE TIGRE », Georges CLEMENCEAU, rappelant leur devise : UNIS COMME AU FRONT, plus que jamais d'actualité alors que la polémique sur la torture pratiquée pendant la guerre d'Algérie fait la une des journaux mais qu'on passe sous silence l' action humanitaire réalisée par les appelés dans les dispensaires, les écoles , les douars...

Le sujet fut repris par Monsieur Hugues DALLEAU qui se dit heureux d'avoir un contact avec la base et recommanda de rester calme , d'être respectueux de la vérité en fournissant un témoignage de qualité ,en tout cas ne pas limiter la guerre d'Algérie à la torture. Par ailleurs le Président National se montra très ferme sur le choix de la date de commémoration : on ne choisit pas une date qui divise ! C'est pourquoi il refuse le 19 mars et opte pour le 11 novembre, afin d'honorer tous ceux qui sont MORTS POUR LA FRANCE.

En conclusion du Congrès des récompenses internes furent remises :

- la Médaille de Vermeil du Mérite de l'U.N.C. à Albert SALVI
- la Croix de Vermeil du Djebel à René LOCATELLI et à Jacques NICOLET
- la Médaille de Bronze du Mérite de l'U.N.C. à Pierre JAY
- la Croix de Bronze du Djebel à Fernand PAGNIER, Pierre SALVI , Roland TRIMAILLE et Jean-Marie VUILLAUME.

A 10h40 le défilé des congressistes , drapeaux en tête ,fut emmené par l'Harmonie de Frasne à l'église pour l'office solennel célébré par notre ami l'Abbé Constant SIRON, Prisonnier de Guerre. Moment fort lorsque les 76 porte-drapeaux firent leur entrée en présence d'une assistance considérable. Sentiment intense de fraternité car le Père SIRON par sa conviction dans son homélie ,et la Chorale par l'interprétation remarquable de textes choisis surent faire passer le message de paix , but de cette journée.

A l'occasion du Congrès Départemental, la cérémonie au Monument aux Morts, dirigée par le Président des Anciens Combattants de Frasne, Monsieur Roland LEPEULE ,revêtit un caractère exceptionnel : après les sonneries réglementaires , les allocutions et dépôt de gerbes , eut lieu la remise de la CROIX du COMBATTANT à six Anciens d'Algérie.

Michel GUY, Bernard NICOD, Jean-Claude VERNEREY furent décorés par le Président Départemental, et Gérard RACLE, Raymond TROUTTET, Rémy VUILLEMIN par le Président Albert SALVI.

Après la cérémonie un cortège impressionnant prit la direction de la salle omnisports où le Conseil Municipal au complet servit le vin d'honneur offert par la Commune. La partie officielle cédait la place à la partie conviviale .Tout le monde était au chaud et le vin du Jura fut bien apprécié.

Le banquet réunissant quelques 660 convives se déroula dans une ambiance chaleureuse . On aurait cru que nous nous connaissions tous depuis nos 20 ans.

Une telle journée doit sa réussite à toutes les « bonnes volontés ». Nos remerciements iront tout d'abord à la Commune de Frasne , à la Société de Musique , à la Chorale , mais aussi et surtout à nos épouses qui se sont dévouées sans compter.

En tant que secrétaire j'adresse aussi mes remerciements à toutes les sections pour les franches relations que nous avons eues avant, pendant et, je l'espère, après.

A une autre fois à Frasne , peut-être !

A N C I E N S D ' A L G E R I E T U N I S I E M A R O C E T A U T R E S C O N F L I T S :

Indochine, Corée, 39-45, Liban, Golfe, Somalie, Tchad, Yougoslavie, Zaïre,
Cameroun, Irak, Mauritanie, République Centre Africaine

FISCALITE, REDUCTION D'IMPOTS...

Vous connaissez ! Mieux, vous maîtrisez !

En effet, vous avez certainement déjà organisé la gestion de votre budget et fait de bons choix. Toutefois, il existe une disposition légale en matière d'épargne, très avantageuse et dont vous ne profitez pas encore... Ne soyez pas étonné, car cette disposition est EXCLUSIVEMENT RESERVEE :

- aux personnes ayant participé à un conflit (Algérie, Tunisie, Maroc, Indochine, Corée, 39-45, Liban, Golfe, Cambodge, Somalie, Tchad, Yougoslavie, Zaïre, Cameroun, Irak, Mauritanie, R.C.A., Rwanda, Madagascar),
- aux orphelins, veuves et ascendants de combattant "Morts pour la France", ayant participé à ces mêmes conflits.

Si vous faites partie de ces personnes et uniquement dans ce cas,

VOUS AVEZ DROIT A LA FISCALITE ET A LA RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT.

Ce service, proposé uniquement par la Mutualité, est une formule d'épargne par capitalisation, assortie de dispositions fiscales et d'avantages exceptionnels.

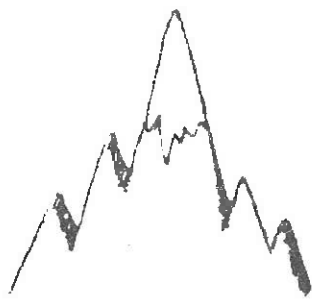
GAIN D'IMPOTS JUSQU'A 60 000 F.

ASSOCIATION FRASNOISE DES ANCIENS COMBATTANTS :

Le comité :

- Président d'Honneur : M. SALVI Albert , né le 16 03 1934 à Métabief . Nationalité Française .
Pensionné de Guerre .
Adresse : 12 rue Loiseau , 25560 Frasne .
- Président : M. LEPEULE Roland , né le 16 12 1917 à Frasne . Nationalité Française .
Retraité .
Adresse : 15 rue du Lhotaud , 25560 Frasne .
- Vice Président : M. NICOLET Jacques , né le 21 03 1938 à Pontarlier . Nationalité Française .
Retraité .
Adresse : 97 grande - rue , 25560 Frasne .
- Secrétaire : M. LEPEULE Jean-Marie , né le 10 08 1940 à Pontarlier . Nationalité Française .
Retraité .
Adresse : 5 impasse du Chalet , 25560 Frasne .
- Secrétaire adjoint : M. MOURAUX Jacky , né le 19 04 1934 à Damparis 39 Nationalité Française .
Retraité .
Adresse : 19 Quartier des Tôles , 25560 Frasne .
- Trésorier : M. TRIMAILLE Roland , né le 24 07 1939 . Nationalité Française .
Retraité .
Adresse : 8 rue de la Platière , 25560 Frasne .
- Trésorier adjoint : M. TROUTTET Paul , né le 2 01 1933 à Frasne . Nationalité Française .
Retraité .
Adresse : 4 rue Patet , 25560 Frasne .
- Assesseurs : M. JAY Pierre , né le 29 01 1934 à Flangebouche . Nationalité Française .
Retraité .
Adresse : 39250 Mignovillard .
- : M. ROLET René , né le 13 09 1921 à Gevresin . Nationalité Française .
Retraité .
Adresse : 8 rue des Marronniers 25560 Frasne .
- : M. BERTACCHI Georges , né le 8 02 1938 à Lons - le - Saunier 39
Nationalité Française . Retraité .
Adresse : 3 rue des Marronniers 25560 Frasne .

Vous en souhaitant bonne réception , veuillez agréer , Monsieur le Sous - Préfet ,
mes respectueuses salutations .



L . A . C . I . M .

LES AMIS D'UN COIN

DE L'INDE ET DU MONDE

association reconnue d'utilité publique, sans appartenance politique ni religieuse, elle s'adresse à tous.

QU'EST-CE QUE L.A.C.I.M. ?

Une réponse à échelle humaine, très personnalisée, aux demandes venues du tiers-monde.

LACIM A FRASNE

HISTORIQUE DE LACIM

Cette Association caritative, très différente des autres, a vu le jour en 1964, à CROIZET sur GAND, petit village de la Loire, grâce à la générosité de sa fondatrice, Madame CHARLAT, une enseignante à la retraite, aujourd'hui très âgée.

LACIM est née à la suite d'un fait tragique survenu dans la famille Charlat. En 1964, alors qu'ils partaient en vacances, c'est le drame : leur jeune fils Louis est tué au cours d'un accident dont ils n'étaient pas responsables. Généreusement, les parents décident de ne pas garder l'argent de l'assurance pour leur propre usage. Un jour, ils lisent dans un journal un appel provenant du sud de l'Inde : « Avec des puits, plus de famine ». Les Charlat font le voyage en Inde et se rendent compte de la misère qui règne là-bas.

A leur retour à Croizet, ils en parlent dans leur village et aussitôt les gens se mobilisent : chacun s'engage à verser tous les mois une petite somme d'argent. Bientôt le premier jumelage voit le jour. Puis c'est le miracle : d'autres villages se mobilisent et le mouvement prend une belle ampleur qui débouche en 1968 sur une association baptisée d'abord « Les Amis d'un coin de l'Inde » et plus tard « Les Amis d'un coin de l'Inde et du Monde », car l'association aujourd'hui vient aussi en aide à l'Afrique et à l'Amérique latine. A ce jour, cette association déclarée d'utilité publique regroupe 750 jumelages en France, dont 120 environ dans le Doubs, qui viennent en aide à l'Amérique du Sud, à l'Inde et à l'Afrique.

LACIM A FRASNE

Avec ses 70 membres, « les Amis d'un coin de l'Inde et du Monde » reste une association d'aide au Tiers-Monde à la fois discrète et efficace. Depuis de nombreuses années, nous apportons notre soutien à deux jumeaux situés au Sud de l'Inde, région très souvent dévastée par les cyclones.

L'AIDE A VENKATACHALAM

Les fonds envoyés par LACIM sont essentiellement utilisés pour assurer la vie et l'éducation des enfants orphelins ou abandonnés par leurs parents poussés par la misère, situation hélas, courante en Inde. Ils sont une trentaine d'enfants dans cet orphelinat sous la coupe d'un prêtre.

Depuis l'an dernier a été mis en place « Un projet générateur de revenus » : Nous les avons aidés à financer la construction d'une écurie pouvant abriter 4 vaches pour le moment. Une partie du lait sert à nourrir les enfants et l'autre est vendue pour l'achat du nécessaire.

Peu à peu, le but de LACIM est atteint : faire passer notre jumeau de l'assistance à l'autonomie.

L'AIDE A JOTHIPURAM

Ici, l'aide de LACIM, après la construction d'une salle commune, porte sur la création d'un autre type de projet : permettre au village de devenir autonome.

Cette autonomie se réalisera grâce à la création d'un magasin de vente de riz dont les bénéfices seront destinés à plusieurs usages. En premier lieu, ils serviront à distribuer gratuitement du matériel scolaire aux enfants pauvres. Ensuite, ils seront destinés à la création d'emplois pour les jeunes et les chômeurs. Enfin, ils serviront d'autres causes humanitaires, par exemple, l'aide aux veuves et aux vieillards.

Afin d'éviter toute dépense frauduleuse, nous restons toujours en relation avec un responsable indien au cours de la réalisation de ces projets.

Ainsi, les responsables de nos jumelages en France prennent toutes les précautions pour que l'argent que nous envoyons soit utilisé avec toute la transparence nécessaire.

Pour l'année écoulée, nous avons recueilli la somme de 1 5000F auprès de nos adhérents et ceci, grâce au dévouement des dames qui se chargent de collecter les dons. **Que tous les adhérents et collecteurs soient chaleureusement remerciés.**

Un grand merci enfin à tous ceux qui ont contribué à la bonne réussite de notre vente de pâtisserie du 18 novembre dernier, dont le bénéfice s'élève à 2 700.00 F.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre, adressez-vous à :

Madame Michèle CUINET
3, rue du Stade
25560 F R A S N E

● * * * * *

Établissements et Services à PONTARLIER :

Les Marmousets : service d'éducation à domicile

Les Perce-Neige : institut medico-éducatif

Service d'accompagnement et de suite

L'Esperel : unité de vie, personnes vieillissantes

Foyers Horizons et Milieu Ouvert

UNAP : centre d'aide par le travail.

Atelier protégé

La Mairie
Rue la Gare
25560 FRASNE

Madame,

Vous participez régulièrement à notre Opération Brioches, et nous avons tenu, cette année, à vous remercier tout particulièrement et à vous faire part des résultats de l' "édition 2001".

A cet effet, le responsable de l'Opération Brioches de votre village nous a fait parvenir vos coordonnées.

Au nom des 250 enfants et adultes pris en charge dans nos établissements à PONTARLIER, nous tenons à vous dire toute notre reconnaissance pour votre engagement généreux.

Avec plus de 10 700 brioches vendues pour une recette de 357 909,70 F, le résultat, en augmentation cette année encore, s'élève à 280 552,39. Il sera intégralement consacré à la création et à l'aménagement d'une villa d'hébergement pour 5 résidents adultes.

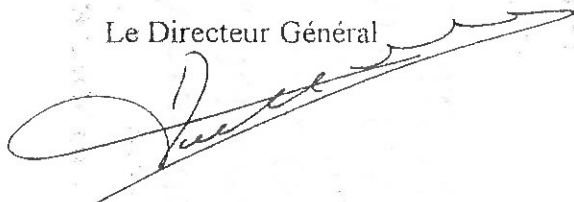
Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulatif des contributions de chaque commune à ce vaste élan de solidarité.

Avec notre gratitude renouvelée, et dans l'attente du plaisir de vous retrouver pour l' "Opération Brioches 2002", nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos très cordiales salutations.

La vente de brioches dans la commune de FRASNE a rapporté 13 410 francs soit 2 044,34 Euros.

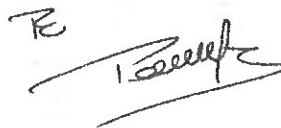
Pour le Comité de l'ADAPEI,

Le Directeur Général



Patrick VUITTENEZ

Le Président



Félix BOURDIN

CLASSE EN 7 (1987)

1er rang en haut
(de gauche à
droite)

C. Courdier ; C. Raguin ; C. Pelletier ; G. Marmier ; M. Marsoudet ;
C. Thomasic ; V. Trouttet ; C. Peclet ; P. Marthelet ; A. Delacroix ;
S. Marmier ; C. Nicod ; Y. Marmier ; F. Meier ; S. Marchais ; A. Guyon .

2ème rang

L. Bôle ; C. Berquand ; F. Marmier ; M. Bailly ; E. Marmier ; C. Vaucher ;
P. Chagrot ; F. Iotti ; D. Vantnier ; J. Pighin ; M.L. Bôle ; J.C. Billot ; R. ^{Delacroix}
J.P. Barthod ; J. Futin .

3ème rang

G. Courdier ; R. Drogrey ; E. Adam ; J.M. Cuinet ; L. Lepage ; L. Godin ;
M. Vaucher ; P. Grandjean ; G. Marmier ; G. Paris ; A. Bulle .

4ème rang

M. Allemand ; M. Girod ; G. Sancandi ; C. Vuillemin ; J. Pelletier ;
J. Louvrier ; M. Jay ; R. Barthod ; R. Lepage ; E. Lepage .

5ème rang
(assis)

O. Billet ; M. Jacquemot ; Y. Guyon ; G. Vionnet ; G. Mesny ;
G. Futin ; J. Meier ; S. Vieille .





FORMALITES ADMINISTRATIVES

Au 1^{er} janvier 2002

LES PHOTOCOPIES certifiées conforme a l'original ;

Pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française,
vous n'avez plus à faire certifier conforme vos photocopies de documents.

LES FICHES D'ETAT CIVIL

Les fiches individuelles ou familiales ne vous sont plus délivrées,
Pour justifier de votre état civil, il vous suffit de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre LIVRET DE FAMILLE, de votre CARTE D'IDENTITE ou de votre PASSEPORT.

DECLARATION DE BUVETTE

Depuis le 1^{er} janvier 2002.

⇒ Les déclarations de buvette doivent être déposées en Mairie 3 mois avant la date de la manifestation.

☞ Les sociétés ou associations non affiliées à Jeunesse et Sport peuvent déposer jusqu'à 5 déclarations de buvette pour l'année.

☞ Les sociétés ou associations affiliées à Jeunesse et Sport peuvent déposer jusqu'à 10 déclarations de buvette pour l'année, et doivent impérativement fournir le justificatif d'affiliation avec Jeunesse et Sport.

De plus, le timbre fiscal de 10 Francs et l'obligation déclarative au service des douanes pour les boissons du 2^{ème} groupe sont supprimés

PERMANENCES

En MAIRIE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte tous les matins
du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h.

Permanence ; C.R.A.M

Permanence
Le 2^{ème} mercredi du mois ; de 9 h à 12 h.

Permanence ; C.O.D.E.S

Permanence
Le 1^{er} et 4^{ème} mercredi du mois ; de 9 h à 12 h.

Permanence ; ASSISTANTE SOCIALE

Permanence
Le 1^{er} et 3^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois ; de 9 h à 12 h.

Permanence ; O.P.A.H

Avec HDL pour l'amélioration de l'habitat
Le 3^{ème} mercredi du mois ; de 10 h à 12 h.

Permanence ; ESPACE JEUNES ; P.A.I.O

Le 22 février, 22 mars, 19 avril, 17 mai, 14 juin 2002 ;
de 9 h à 12 h.

ETAT - CIVIL 2001



NAISSANCES

MONNIN Stessy	le 20 janvier
MARECHAL Logan	le 03 février
COURDIER Juliette	le 04 février
TROUTTET Rosalie	le 10 février
CHAUVIN Emma	le 10 mars
TROUVE Timmy	le 25 mars
HUGUET Jordan	le 10 avril
JACQUE Elsa	le 14 avril
FILIPPINI Andréa	le 16 avril
MARTINEZ Rémy	le 16 avril
RAMPIN Océane	le 6 mai
BARTHOD Angèle	le 18 mai
KOPP Loïs	le 28 mai
DULAC Xavier	le 22 août
MICHEL Chloé	le 19 septembre
MINARY Karl	le 21 septembre
MOURAUX Cyrielle	le 31 octobre
SALVI Océane	le 24 novembre



On dénombre 18 naissances
pour l'année 2001.



ETAT - CIVIL 2001



MARIAGES

Le 21 avril

MARTELET Christian Claude Michel
COMBETTE Murielle Andrée Micheline

Le 16 juin

RICHARD Cyril Gilbert
BOUVERET Valérie Annie Pierrette

Le 28 juillet

LAMBERT Jérôme Marie Georges
BOUVERET Christine Monique Bernadette

Le 22 septembre

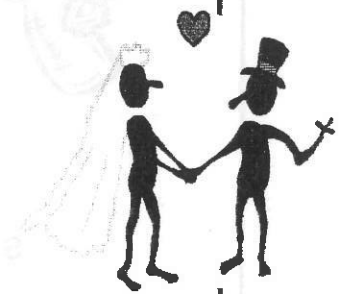
DESARMENIEN Fabrice Henri Roger
GUET Valérie Josiane Dominique

Le 20 octobre

BUTTUNG Thierry Jean Charles
DEMENUS Katia

Le 20 octobre

MARCAIRE Christian Henri
ROTA Agnès Élise Angèle



ETAT - CIVIL 2001

DECES



LEPEULE Marcelle née **TARBY** le **10 janvier**

COLIN Germaine née **CAZENAVE** le **24 janvier**

JEANNIN Raymond le **02 février**

CHAUVIN Raymonde le **07 février**

BELLEVILLE Guy le **07 mars**

RIFFIOD Céline le **08 mars**

LEPEULE Claude le **24 mai**

LEPEULE Auguste le **07 juin**

ROUGET Raymonde née **COURDIER** le **13 juillet**

POURNY Marie le **07 août**

LEMOINE Roger le **21 août**

LETONDAL Dominique le **21 août**

JOLIVET Pierre le **23 août**

PAULIN Maurice le **08 septembre**

RACLE Gabriel le **16 octobre**

MALFROY Lucie le **11 décembre**

FOURNIER André le **13 décembre**

SERVICE DES URGENCES PHARMACEUTIQUES



Du 1er Février 2002 au 31 janvier 2003

Secteur de FRASNE, LEVIER et GOUX LES USIERS



URGENCES
PHARMACEUTIQUES

MOINGEON Jean-Marc	GOUX LES USIERS	TEL : 03 81 38 22 63
COLARD Philippe	LEVIER	TEL : 03 81 89 58 30
DURAFFOURG et BUATOIS	FRASNE	TEL : 03 81 49 81 50
COMMISSARIAT DE POLICE	PONTARLIER	TEL : 03 81 38 51 10

FEVRIER	
3	POLICE
10	DURAF/BUAT
17	MOINGEON
24	COLARD

MARS	
3	DURAF/BUAT
10	COLARD
17	POLICE
24	POLICE
31	MOINGEON

AVRIL	
1	MOINGEON
7	POLICE
14	DURAF/BUAT
21	COLARD
28	MOINGEON

MAI	
1	POLICE
5	POLICE
8	DURAF/BUAT
9	DURAF/BUAT
12	POLICE
19	COLARD
20	COLARD
26	MOINGEON



JUIN	
2	POLICE
9	DURAF/BUAT
16	POLICE
24	MOINGEON
30	COLARD

JUILLET	
7	DURAF/BUAT
14	POLICE
21	MOINGEON
28	COLARD

AOÛT	
4	POLICE
11	POLICE
15	COLARD
18	MOINGEON
25	DURAF/BUAT

SEPTEMBRE	
1	POLICE
8	DURAF/BUAT
15	COLARD
22	MOINGEON
29	POLICE

OCTOBRE	
6	COLARD
13	DURAF/BUAT
20	MOINGEON
27	POLICE

NOVEMBRE	
1	POLICE
3	DURAF/BUAT
10	POLICE
11	POLICE
17	COLARD
24	MOINGEON

DECEMBRE	
1	DURAF/BUAT
8	POLICE
15	COLARD
22	MOINGEON
25	POLICE
29	DURAF/BUAT

JANVIER 2003	
1	POLICE
5	POLICE
12	COLARD
19	MOINGEON
26	DURAF/BUAT



LES INFIRMIERES DE FRASNE
Dispensaire, rue de la Gare à FRASNE

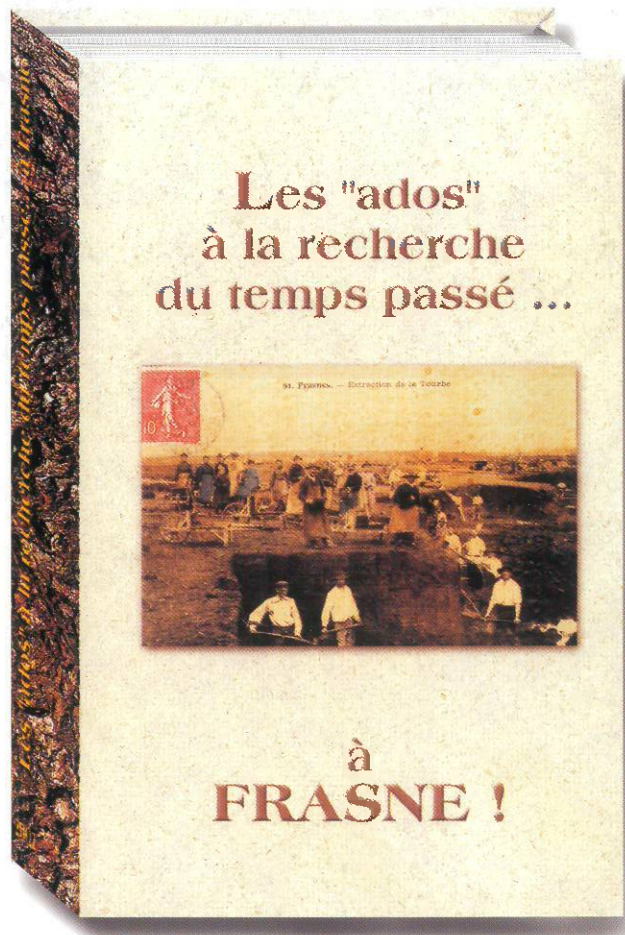
TEL : 03 81 49 83 59

LE CABINET VETERINAIRE DE FRASNE 1, rue Omer Lamy à FRASNE TEL : 03 81 49 81 48





VENTE DU LIVRE



Les «ados» à la recherche du
temps passé...

Au prix de : 15 €uros 25
Achat uniquement au secrétariat de Mairie